

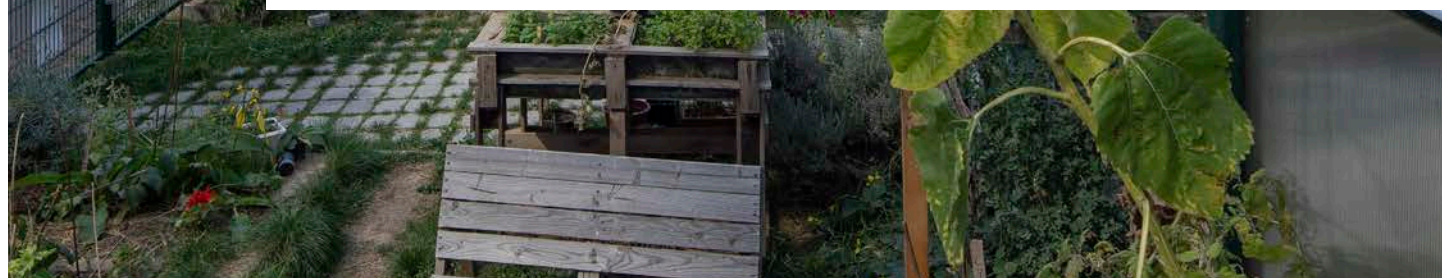


 SYNTHÈSE D'ATELIER

ATELIER #2 PROJET VILLA D'ESTE

RESTITUTION DES ÉCHANGES DU 04 DÉCEMBRE 2019

JANVIER 2020





Le présent document qui restitue le deuxième atelier fait suite à la restitution du premier Atelier qui s'est tenu le 27 septembre 2019 disponible en téléchargement au lien suivant : <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/atelier-1-projet-villa-este>

Directrice de la publication : Dominique ALBA
 Directeur de la rédaction : Paul BAROIN
 Synthèse réalisée avec : Julie COLIN, Borha CHAUVET
 Photos et illustrations : Apur sauf mention contraire
 Mise en page : Apur
www.apur.org

19P020102

Sommaire

PREAMBULE.....	4
Présentation de la démarche	4
Plan de rez-de-chaussée actuel de l'ensemble Villa d'Este	6
Rappel du diagnostic spatial	8
1. La logistique	16
L'aire de livraison de l'allée d'Ivry	18
L'aire de livraison Masséna	22
2. Les scénarios présentés	24
Le secteur du boulevard Masséna	26
Le secteur de l'avenue d'Ivry	28
Le secteur de l'allée d'Ivry	30
3. Travail en groupe	32
Le déroulé de la séance	32
Synthèse des remarques sur les cheminements	34
Synthèse des remarques sur les espaces résidentialisés	36
Synthèse des remarques sur les espaces végétalisés	38

PRÉAMBULE

Présentation de la démarche

Dans le cadre du programme de travail annuel confié à l'Apur par la Ville, en lien avec l'équipe de développement local, la direction de l'Urbanisme a sollicité l'Apur pour élaborer une étude urbaine selon une démarche participative sur les espaces extérieurs de Villa d'Este et du jardin de la dalle d'Ivry.

Cette étude s'inscrit dans une démarche globale pilotée par la direction de l'urbanisme de Paris, initiée au printemps 2019, et qui doit aboutir à la définition d'un projet sur les espaces non bâtis du secteur Villa d'Este. Le périmètre de l'étude est constitué de la voie privée Villa d'Este, des espaces extérieurs de l'ensemble immobilier Masséna-Ivry, du jardin de la dalle d'Ivry et du parvis de la tour Capri qui relève de l'ensemble immobilier Masséna-Choisy.

Intégré dans le Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) de la Couronne de Paris, le secteur Villa d'Este, a été identifié comme prioritaire en 2002. Sur la période 2004/2010, plusieurs études ont été pilotées par la Direction de l'Urbanisme et la Direction de la Voirie et des Déplacements sur le périmètre Villa d'Este/place de Vénétie.

Ces démarches ont abouti, côté place de Vénétie, à un partenariat entre la Ville de Paris et le syndicat des copropriétaires Masséna Choisy qui a permis la rénovation complète de la place de Vénétie, livrée en juillet 2018.

En revanche, concernant la Villa d'Este, plusieurs difficultés liées au fonctionnement des copropriétés n'avaient pas

permis de déboucher sur des actions de transformation du cadre de vie de cette partie du site.

La configuration des espaces libres du secteur Villa d'Este est aujourd'hui source de multiples dysfonctionnements qui produisent un environnement dégradé, dont le système de gestion, principalement privé, n'est pas adapté à l'étendue et à la configuration des espaces qui subissent une forte pression d'usage (livraison des commerces, circulation piétonne, etc.).

Face à ce constat il est nécessaire d'élaborer et partager une vision urbaine, architecturale et paysagère d'ensemble qui permette de traiter en profondeur les difficultés identifiées en termes d'usages, de gestion, de nuisances et de lisibilité des espaces et ainsi de com-

mencer une démarche gagnant-gagnant s'appuyant sur les atouts du quartier : vitalité commerciale, mixité des fonctions et mixité sociale.

L'Apur a proposé de réaliser ce travail en suivant une méthode d'ateliers participatifs, qui permette l'implication des habitants, propriétaires et gestionnaires du secteur depuis l'élaboration d'un diagnostic partagé, la définition des enjeux jusqu'aux propositions d'aménagements. Cette méthodologie de travail repose sur la participation d'un groupe d'acteurs (copropriétaires, usagers, gestionnaires, etc.) aux trois ateliers qui devront permettre successivement de consolider un diagnostic partagé du site, d'en définir les enjeux puis de construire des propositions d'aménagement.



Présentation de la maquette 3D illustrant les différents scénarios d'aménagement

Le déroulé de l'atelier

Ce deuxième atelier, qui a eu lieu le 04 décembre 2019, a rassemblé 32 participants dans une salle de la Halle Carpentier, dans le complexe sportif 13^e arrondissement. Il s'est déroulé en deux parties, une présentation de l'Apur et de la Ville, et un temps de travail en groupes.

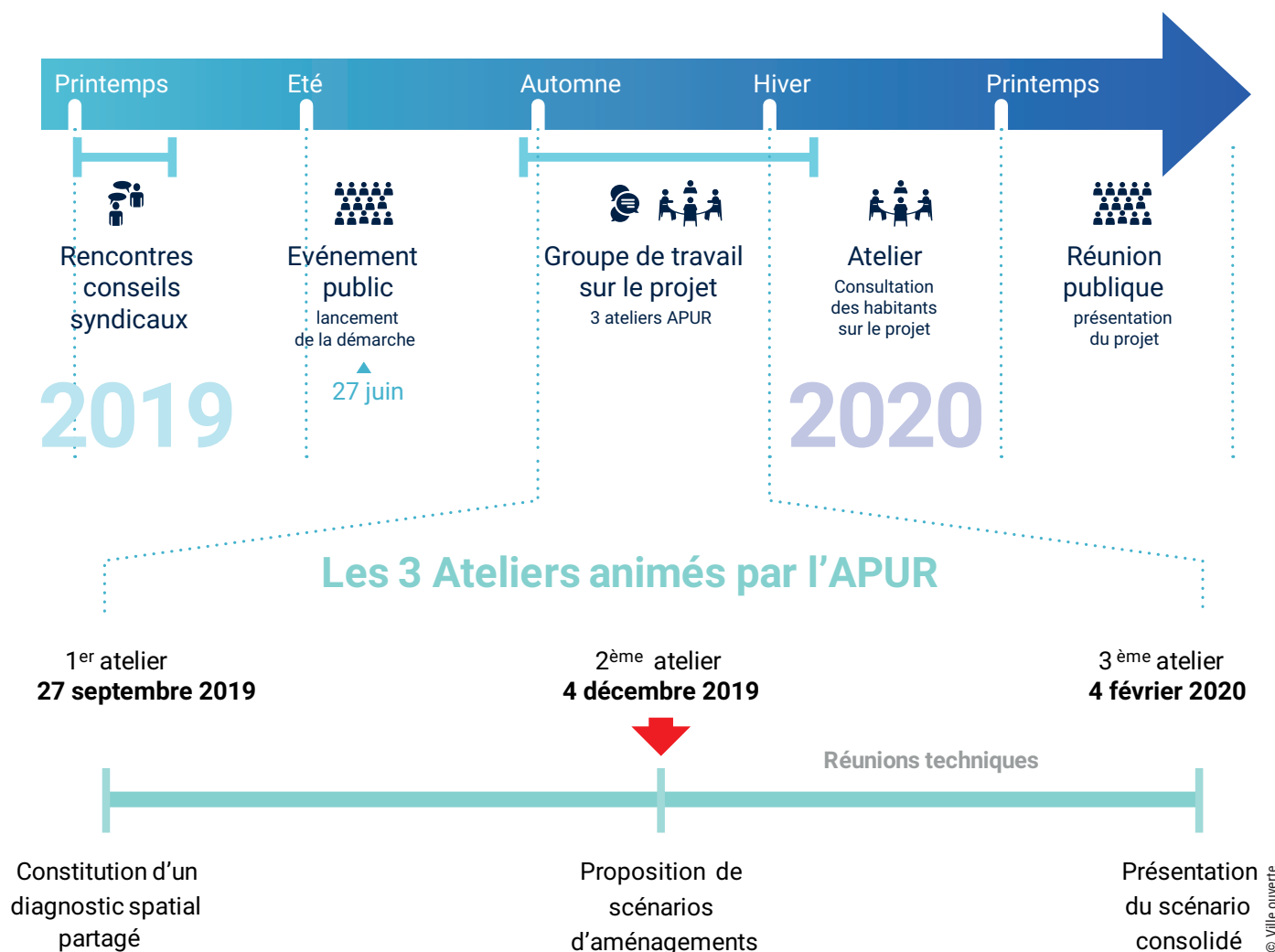
L'objet de cet atelier est la présentation sous forme de scénarios des actions possibles pour répondre aux enjeux révélés par le diagnostic.

1/La présentation en plénière :

- Bref retour sur le diagnostic spatial présenté lors de l'atelier 1 ;
- Présentation du plan de synthèse du diagnostic établi à la suite du premier atelier ;
- Présentation de trois scénarios d'aménagement.

2/Travail sur table en groupes.

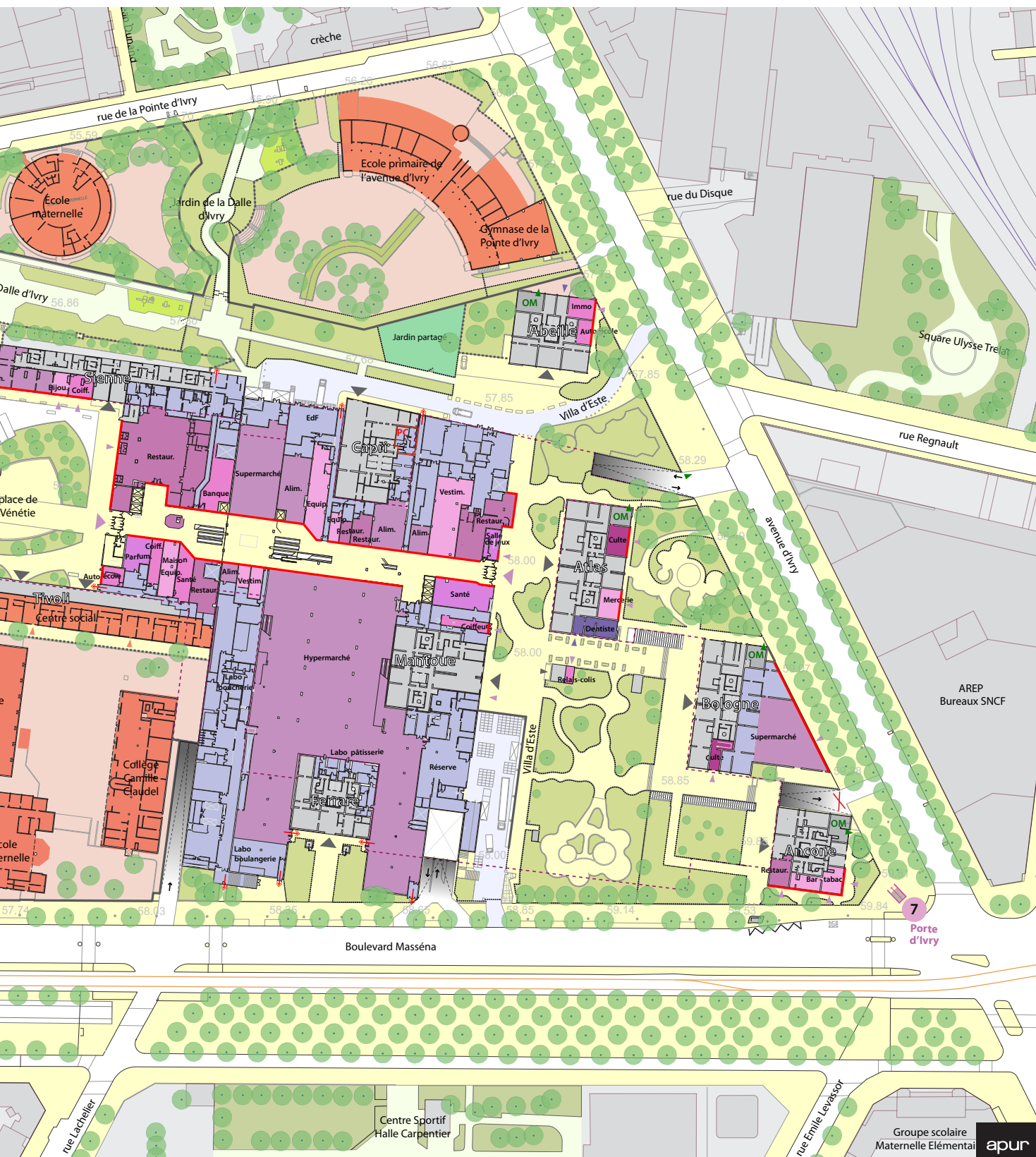
- Discussion autour des dispositifs proposés ;
- Recueil des avis sur les dispositifs proposés dans les scénarios au moyen d'un questionnaire ;
- restitution collective et débat.



Plan de rez-de-chaussée actuel de l'ensemble Villa d'Este

-  Circulations
-  Espace planté
-  Jardin partagé
-  Aire de jeux
-  Logement en RdC
-  Equipement
-  Profession libérale
-  Commerce - espace de vente
 -  Alimentation
 -  Restauration
 -  Equipement de la personne et de la maison
 -  Santé-beauté (pharmacie, parfumerie)
 -  Services (Banque, auto-école, immobilier, coiffeurs)
 -  Associations culturelles
-  Commerce - espace servant (réserves, bureaux)
-  Commerce - aire de livraison
-  Commerce - linéaire de façade
-  Clôtures séparatives opaques
-  Clôtures séparatives avec percements
-  Clôtures non-séparatives
-  PC sécurité
-  Issue de secours
-  Emprise parking
-  Emergence techniques





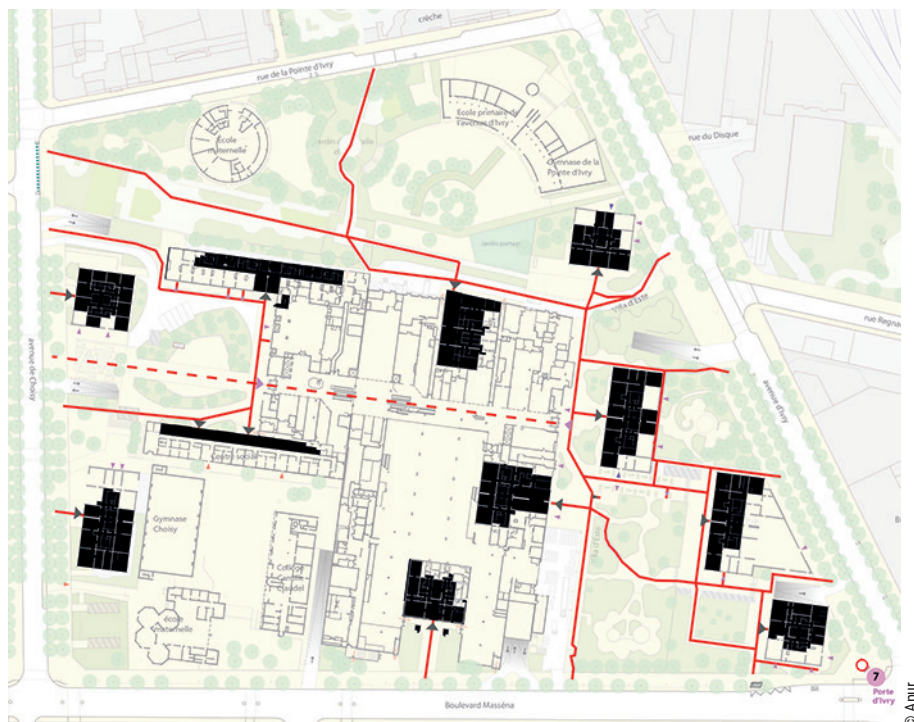
Rappel du diagnostic spatial

Les fonctions de l'espace non bâti

À partir de relevés sur site, de plans commerciaux, et du récolement des études antérieures, un diagnostic des espaces extérieurs existants a été présenté lors du premier atelier. Il détaille la façon dont sont organisées les différentes fonctions que doit remplir l'espace non bâti de la Villa d'Este aujourd'hui. Ce diagnostic est une première ébauche qui a été enrichie par les remarques et les retours d'expérience des participants de l'atelier.

La desserte des logements

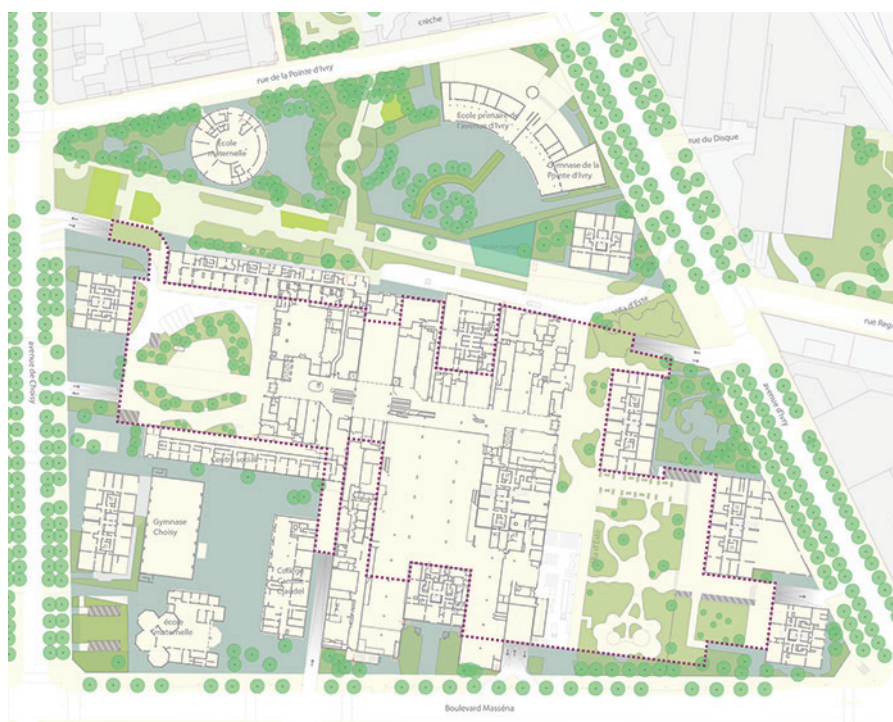
Dans le secteur Villa d'Este, toutes les tours sont desservies par le cœur d'îlot. Fidèle aux principes du Mouvement Moderne, l'îlot tourne le dos à la rue, espace dédié à la voiture, et les immeubles sont disposés librement sur la parcelle sans être adressés sur la rue. Les parcours pour atteindre les halls de logements sont aujourd'hui multiples et non hiérarchisés.



Les espaces verts

Occupant une surface relativement importante, d'autant plus si l'on considère le jardin en toiture de la galerie commerciale, les espaces plantés de Villa d'Este souffrent d'un déficit d'entretien et de surface de pleine terre. Les espaces en jardinières sont soit trop petits, soit inaccessibles, soit plantés d'arbustes de sorte que les usages en sont limités (pas de jeux de ballon, pas de pique-niques possibles). La dégradation, la saleté et les déjections canines contraignent également les usages.

Le jardin de la dalle d'Ivry est très minéral, construit au-dessus d'une dalle, couvrant la Petite Ceinture.



La desserte des commerces

Le principe de la desserte par le cœur d'îlot s'applique aussi pour la grande majorité des commerces, en particulier l'hypermarché et ceux qui composent la galerie commerciale. N'ayant pas d'adresse sur rue, les multiples parcours empruntés par des usagers qui dépassent largement les résidents du quartier traversent les espaces du cœur d'îlot (7 points d'accès possibles depuis la rue côté Villa d'Este).

Les quelques commerces orientés sur rue disposent d'accès relativement directs, mais leurs vitrines sont parfois cachées par des jardinières.

La desserte livraison des commerces

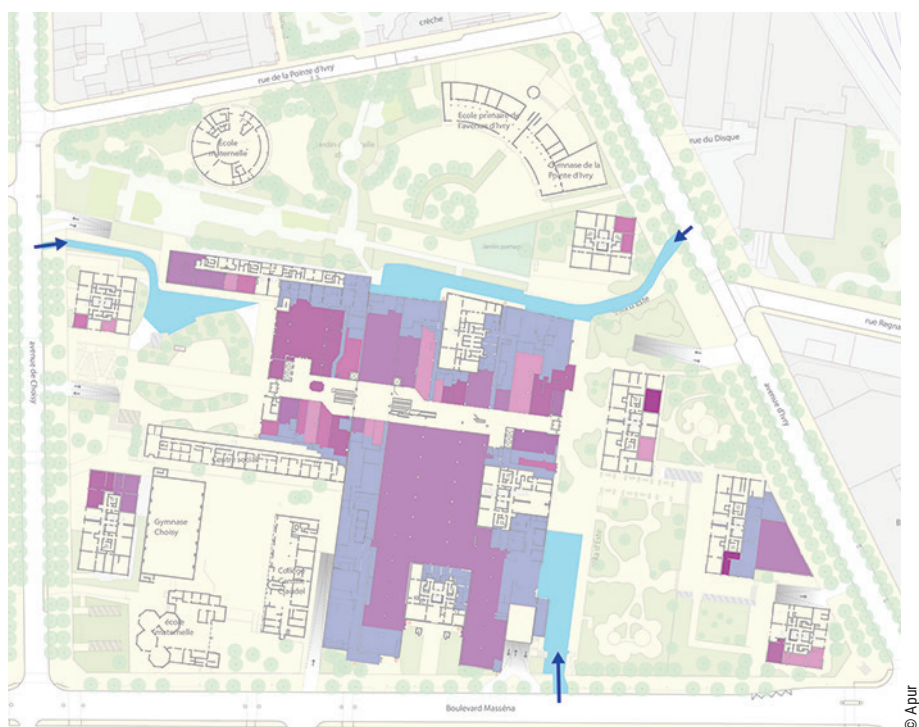
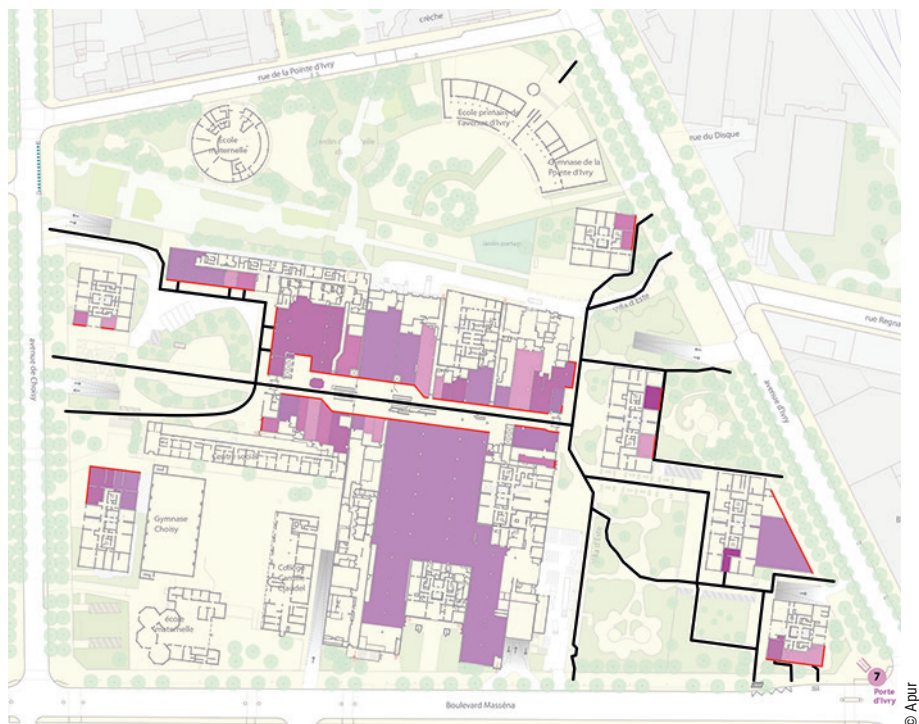
Trois emprises de livraison sont présentes sur l'îlot Villa d'Este/place de Vénétie.

Du côté de la place de Vénétie, aménagée en 2018, la zone de livraison est intégrée au dessin global de la place et son emprise ne croise pas les flux majeurs des piétons. La gestion prévoit 5 emplacements pour les véhicules avec un contrôle d'accès qui limite le nombre de véhicules en simultanés.

Côté Villa d'Este, l'accès livraison au Nord coupe un parcours piéton majeur, et dévalorise fortement l'accès piéton à la tour Capri.

Côté boulevard Masséna, l'aire de livraison qui dessert l'hypermarché Casino, impacte la circulation du boulevard Masséna (entrée et sortie de semi-remorques) et crée des nuisances pour les usagers du jardin et pour les habitants de la tour Mantoue, qui la surplombe directement. Son emplacement sur une dalle de parking pose également des problèmes sur la structure des ouvrages.

Les commerces orientés vers la rue utilisent les emplacements de livraison sur voirie.

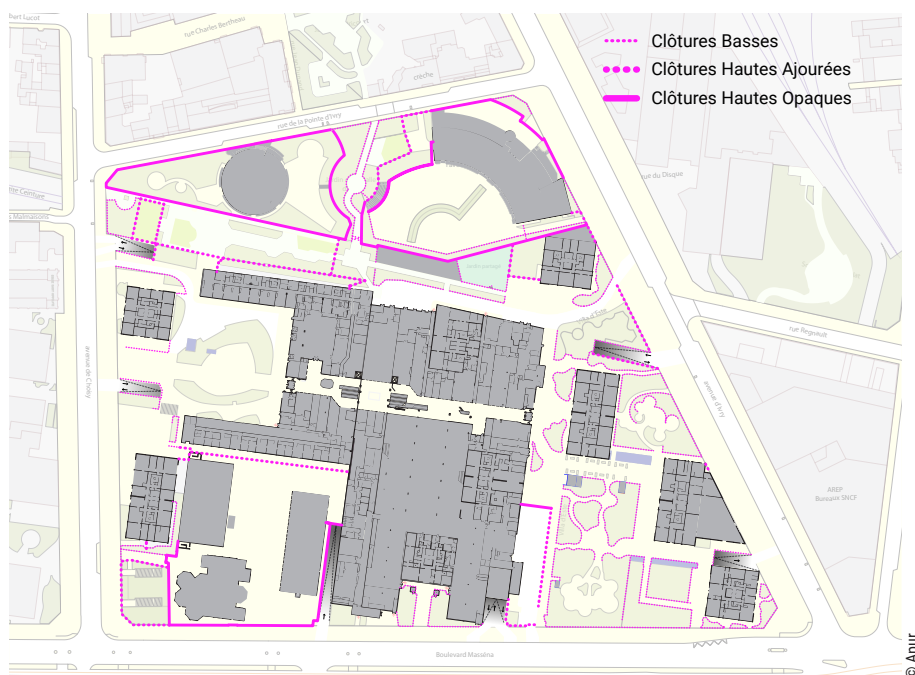


Les clôtures

Très présentes visuellement sur l'îlot, elles séparent les espaces de trois façons. Des barrières hautes et opaques empêchent l'accès et ferment au regard certains espaces. C'est le cas des cours d'écoles, mais aussi de l'aire de livraison de l'hypermarché Casino.

Le deuxième type de clôtures empêche l'accès tout en assurant une porosité visuelle. Elles entourent des espaces de pieds d'immeuble résidentialisés (Tivoli et Abeille).

Enfin, des grilles basses souvent dégradées n'obstruant ni le passage ni la vue, entourent de nombreux jardinets et jardinières.



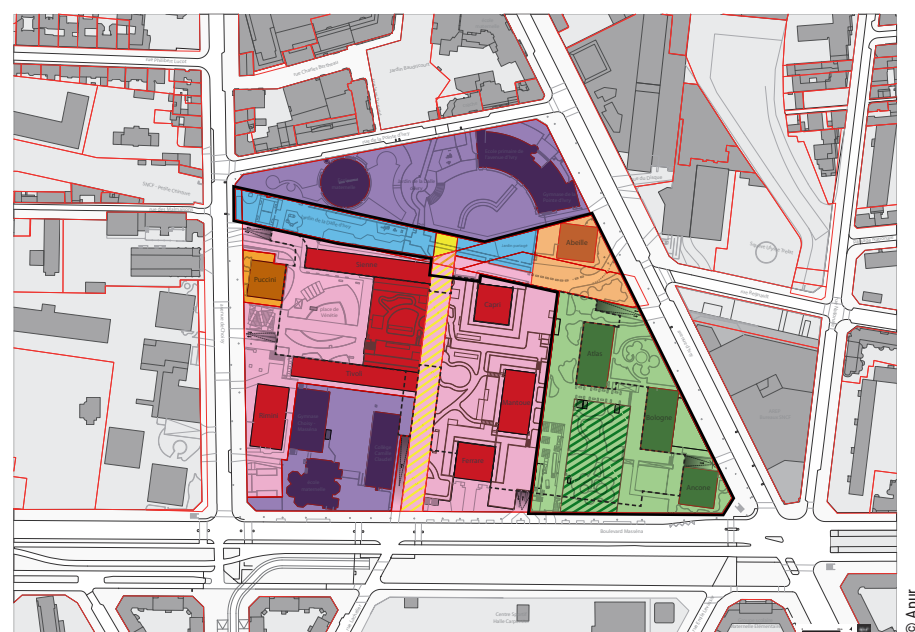
Clôtures - état existant

Le foncier

Le découpage foncier est complexe et difficilement lisible dans les aménagements existants.

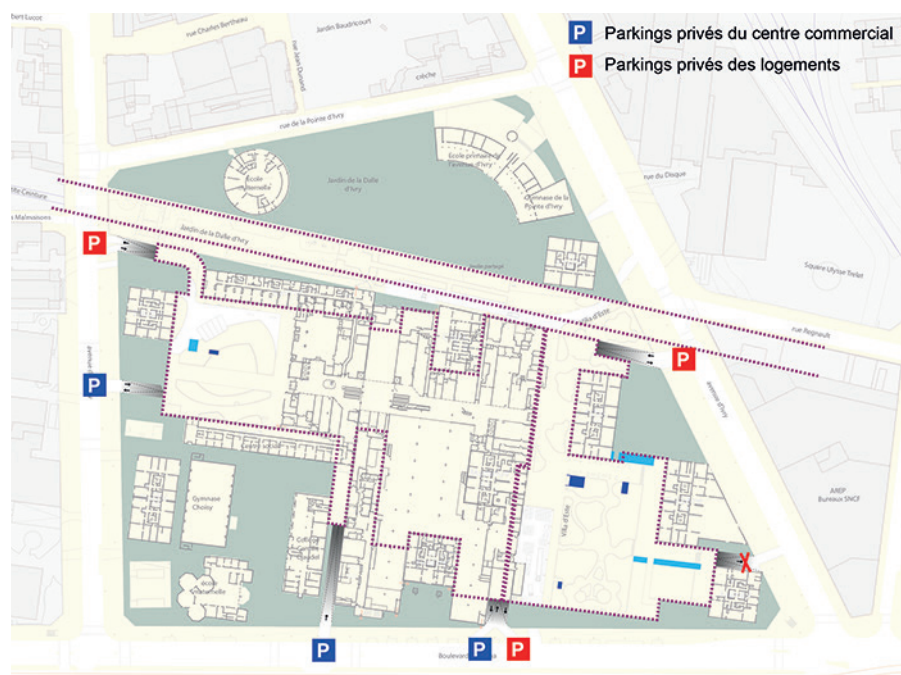
Outre les équipements scolaires, la Ville est propriétaire d'espaces verts (jardin d'Ivry situé au-dessus de la petite ceinture et jardin assurant la liaison avec le square de la Pointe d'Ivry).

Quatre propriétés privées se partagent la galerie commerciale et les immeubles de logements avec leurs espaces extérieurs. Deux d'entre elles, les tours Puccini et Abeille, sont gérées par des bailleurs sociaux de façon indépendante des autres immeubles. Les deux autres (Vénétie et Villa d'Este) sont gérées par plusieurs syndics de copropriétés, un pour chaque tour (verticaux), et deux pour les espaces extérieurs (syndics horizontaux).



Plan de l'État foncier

- | | |
|--|---|
| ■ Propriété Ville de Paris | ■ Copropriété horizontale Masséna-Choisy |
| ■ Équipements scolaires de la Ville de Paris | ■ Immeuble privé ou immeuble de logements sociaux faisant partie de la copropriété horizontale Vénétie |
| ■ IdFM | ■ Partie commune de la copropriété horizontale Vénétie |
| ■ IdFM - tréfonds | ■ Copropriété horizontale Masséna-Ivry |
| ■ Propriété privée Puccini | ■ Immeuble privé faisant partie de la copropriété Villa d'Este |
| ■ Propriété privée Abeille (1001 vies) | ■ Partie commune de la copropriété Villa d'Este |
| | ■ Lot Gécina |
| | ■ Emprise du Parking souterrain |



Parkings et pleine-terre

Les sous-sols

Les cinq niveaux sous le rez-de-dalle sont occupés par du stationnement privé. Côté Villa d'Este, le parking privé est entièrement dédié aux copropriétaires et aux habitants de la tour Abeille et est accessible par 2 rampes dont une condamnée située avenue d'Ivry. Côté place de Vénétie, le parking de la galerie commerciale occupe une partie du R-1 et du R-2, et est accessible par trois rampes. Le reste est occupé par du stationnement privé destiné aux habitants.

Enfin, ces niveaux souterrains contraignent l'implantation d'espaces verts. Seules les plantations de petite envergure, qui n'ont pas besoin de pleine-terre, y sont possibles.

Obstacles et émergences techniques

L'impact de ce nombre important de niveaux souterrains est fort sur l'îlot. Certaines rampes d'accès sont des obstacles à la continuité des flux piétons depuis la rue (les deux rampes qui donnent sur l'avenue d'Ivry).

Le grand nombre de niveaux suppose de nombreuses émergences techniques pour l'aération, les accès de secours, les gaines de sécurité incendie, etc. Ces émergences sont autant d'éléments difficilement modifiables, à intégrer dans les aménagements.

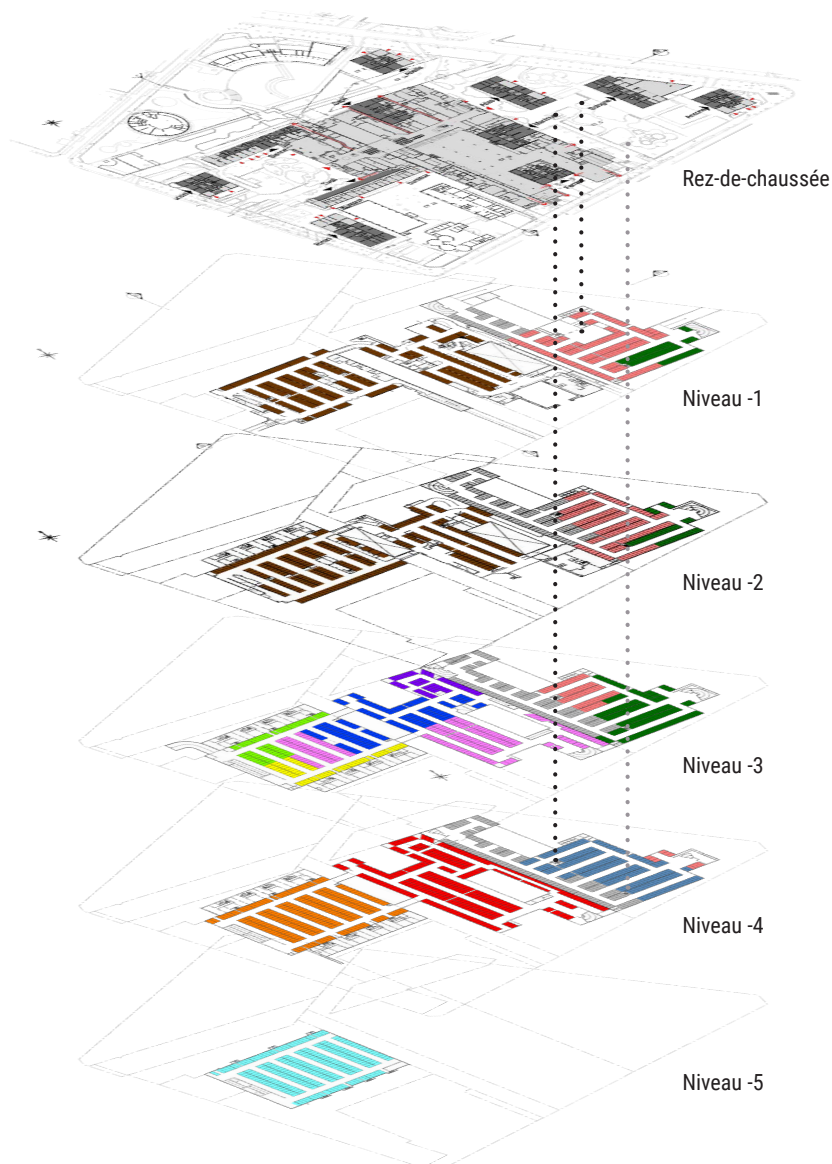
La situation a peu évolué depuis la construction de l'ensemble, excepté le comblement d'une rampe sur la place de Vénétie lors de son réaménagement et la fermeture d'un des accès au parking privé depuis l'avenue d'Ivry.

AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE DES NIVEAUX EN SOUS-SOLS

Affectation initiale par bâtiment

Tivoli	Puccini
Sienna	Atlas
Rimini	Bologne
Mantoue	Ancone
Capri	Abeille
Ferrare	Centre commercial

Source : Groupement Hennin Normier Architectes Urbanistes



Réglementation Incendie

Les espaces extérieurs de Villa d'Este desservent deux types de bâtiments à protéger contre les risques d'incendies.

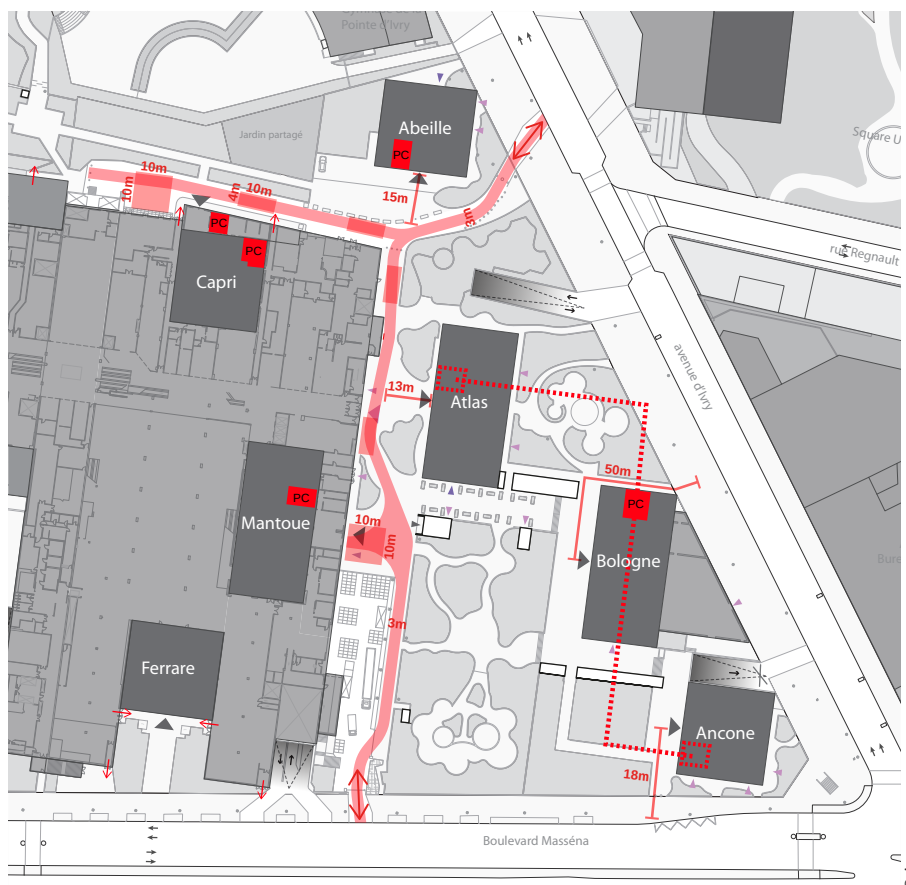
1- Le centre commercial (ERP de 1ère catégorie avec une hauteur du dernier plancher inférieure à 28m) doit être desservi par des voies-engins de 3m de large minimum sur toute sa façade (arrêté du 25 juin 1980).

2 - Les six tours classées IGH (bâtiments d'habitation dont la hauteur du dernier plancher est supérieure à 50m) doivent être desservies par des cheminements de 1,4m de large minimum, et de 50m de long maximum entre l'entrée de la tour et une voie engin (arrêté du 30 décembre 2011 modifié).

Usages des PCSI

Les tours Capri, Abeille et Mantoue disposent chacune de leur propre Système de sécurité incendie.

Les tours Ancône, Atlas et Bologne dépendent d'un seul poste central de sécurité, localisé à Bologne. Le lien entre le PC de Bologne et les accès à Atlas et Ancône doit être conservé.



Plan de sécurité - état existant

- ↔ Accès voie - engins
- Voie - engins 3m pour Centre Commercial
- Cheminement 1,40m pour IGH
- Issues de secours
- Poste de Sécurité
- Poste de Sécurité secondaire



La collecte des déchets - état existant

- Local Ordures Ménagères en RdC
- Local Vide-Ordures en R-1
- Emprise logistique en Rdc
- Bacs à ordures collectés sur l'espace public
- Bacs à ordures des zones logistiques
- Chemins pour sortir les bacs en Rdc

Gestion des ordures ménagères

La gestion des ordures ménagères doit être prise en compte dans l'organisation des cheminements futurs : un accès direct entre les locaux ordures ménagères et le lieu de ramassage des bacs doit être maintenu.

Actuellement, Abeille, Atlas, Bologne et Ancône disposent de locaux OM en rez-de-chaussée, reliés par des monte-charges à des locaux vide-ordures en R-1.

Les tours Capri et Mantoue disposent de locaux vide-ordures en R-1. Le point de collecte sur l'espace public est rallié par les parkings.

Enfin, d'après les observations sur site, des bacs à ordures du centre commercial sont collectés sur la voie de livraison au Nord de l'îlot.

Plan de synthèse des contributions de l'atelier #1

Pour rappel, l'atelier du 27 septembre 2019 a permis de consolider le diagnostic des espaces extérieurs de Villa d'Este et fait émerger les usages majeurs des habitants et des passants, ainsi que les contraintes à respecter pour un aménagement futur.

Le plan de synthèse ci-dessous en est la retranscription synthétique.

Positifs

- L'offre de jeux pour enfants ;
- De nombreux jardins proches de Villa d'Este et très utilisés ;
- La bonne desserte du quartier en transports en communs.

Négatifs

- Le mauvais état général de l'ensemble des jardinières ;
- L'étroitesse et la sinuosité de nombreux cheminements ;
- L'absence de cheminements directs, sans escalier ;
- Les nombreux conflits d'usages piétons/véhicules ;
- Les nuisances sonores et visuelles liées aux livraisons.

Mitigés ou contradictoires

- Certains parcours bien que sinueux, peu lisibles et trop étroits sont très empruntés ;
- Une perception mitigée de la place de Vénétie, qui permet des usages mais souffre de trop de minéralité.

Propositions d'aménagement

Quelques propositions ont été formulées en atelier. Elles sont prises en compte dans les scénarios présentés lors du deuxième atelier :

- Créer une « allée boisée » directe depuis le boulevard Masséna jusqu'à l'entrée de la Galerie Commerciale ;
- Créer un passage cyclable sur le jardin de la dalle d'Ivry ;
- Réaménager le terrain de sport à l'entrée ouest du jardin de la dalle d'Ivry
- Déplacer le passage piéton de l'avenue d'Ivry avant la sortie/entrée du parking ;
- Supprimer les jardinières de l'angle Masséna/Ivry.

PLAN DE SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Éléments négatifs

-  Encombrement véhicules et stockage livraison
-  Passage étroit
-  Dépôt sauvages - déchets, encombrants
-  Espace trop minéral
-  Espaces mal entretenus, dégradés, sales
-  Insécurité - trafic, prostitution, peu éclairé
-  Conflit d'usage piéton/véhicules
-  Inadapté PMR

Obstacles

-  Emergences techniques
-  Rampes

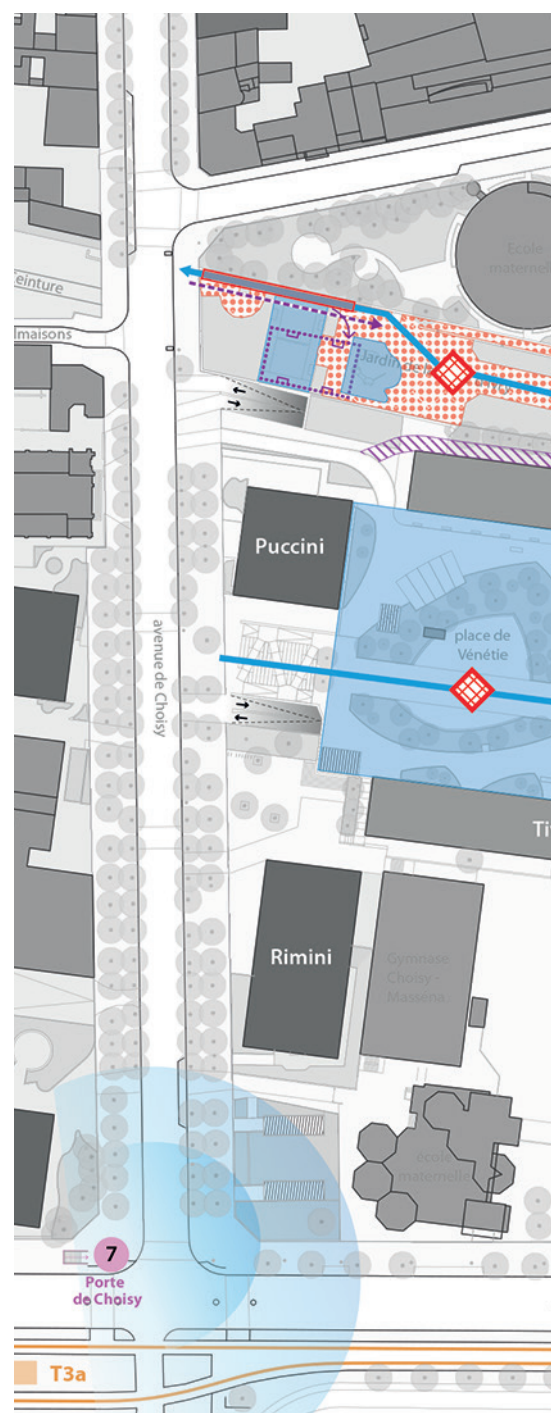
Éléments positifs

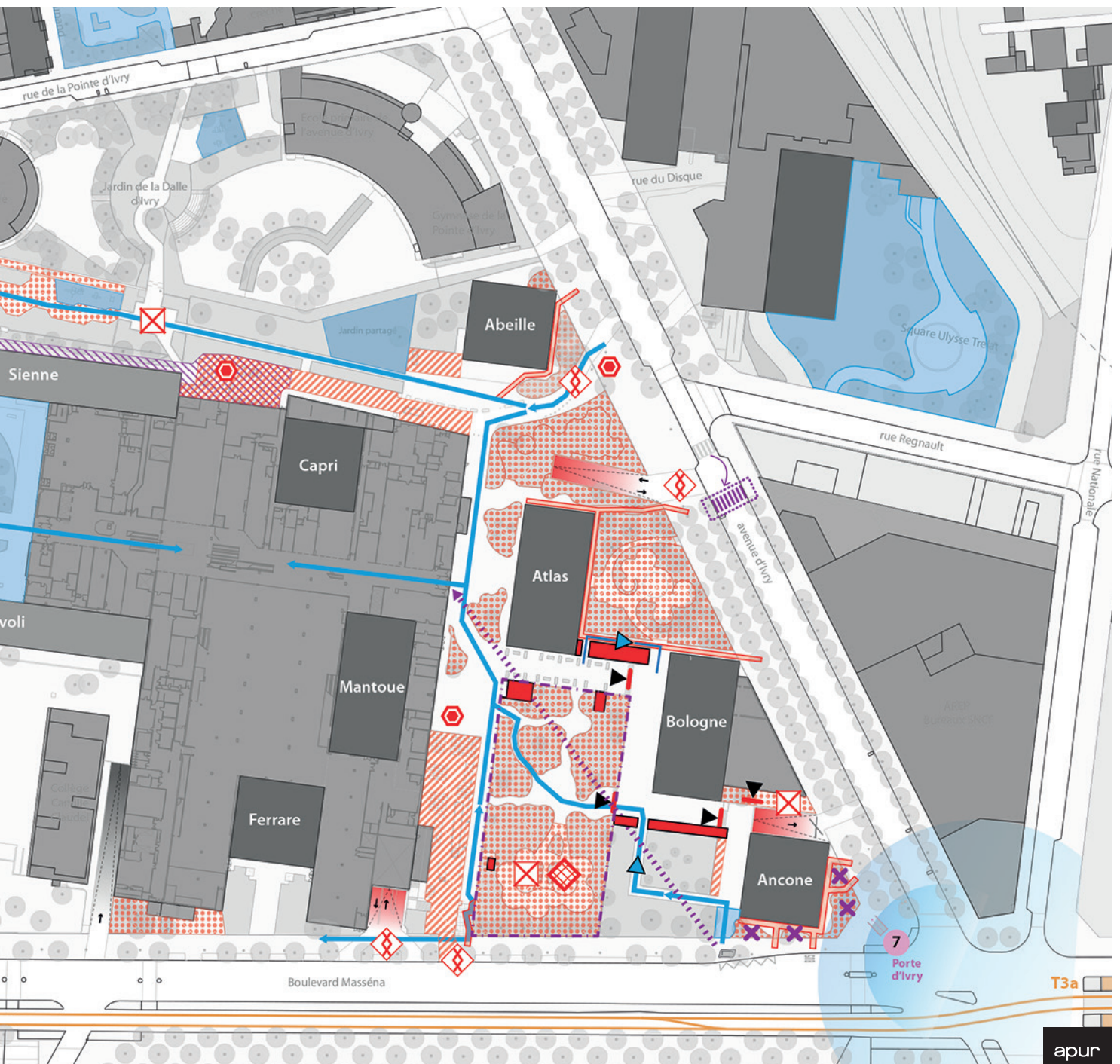
-  Espaces perçus positivement
-  Parcours majeurs
-  Passage PMR

Propositions faites en séance

-  Proposition d'aménagement
-  Proposition d'espace de livraison
-  Proposition de clôtures
-  Proposition de parcours à créer
-  Proposition de piste cyclable
-  Proposition de suppression

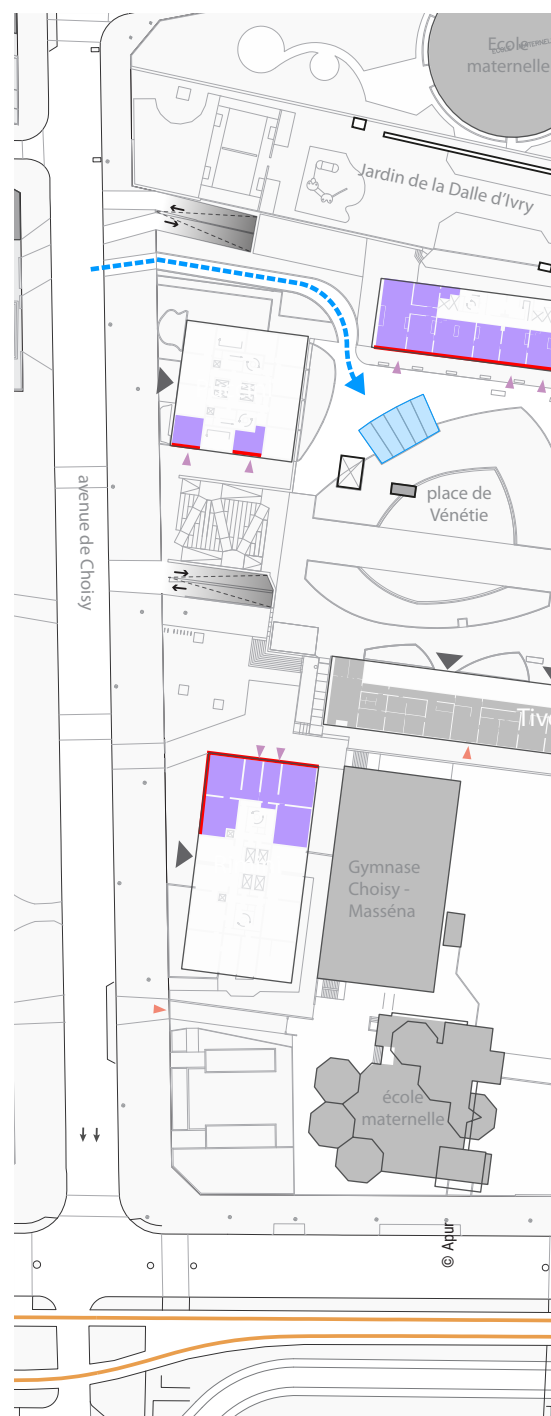
Source : Apur

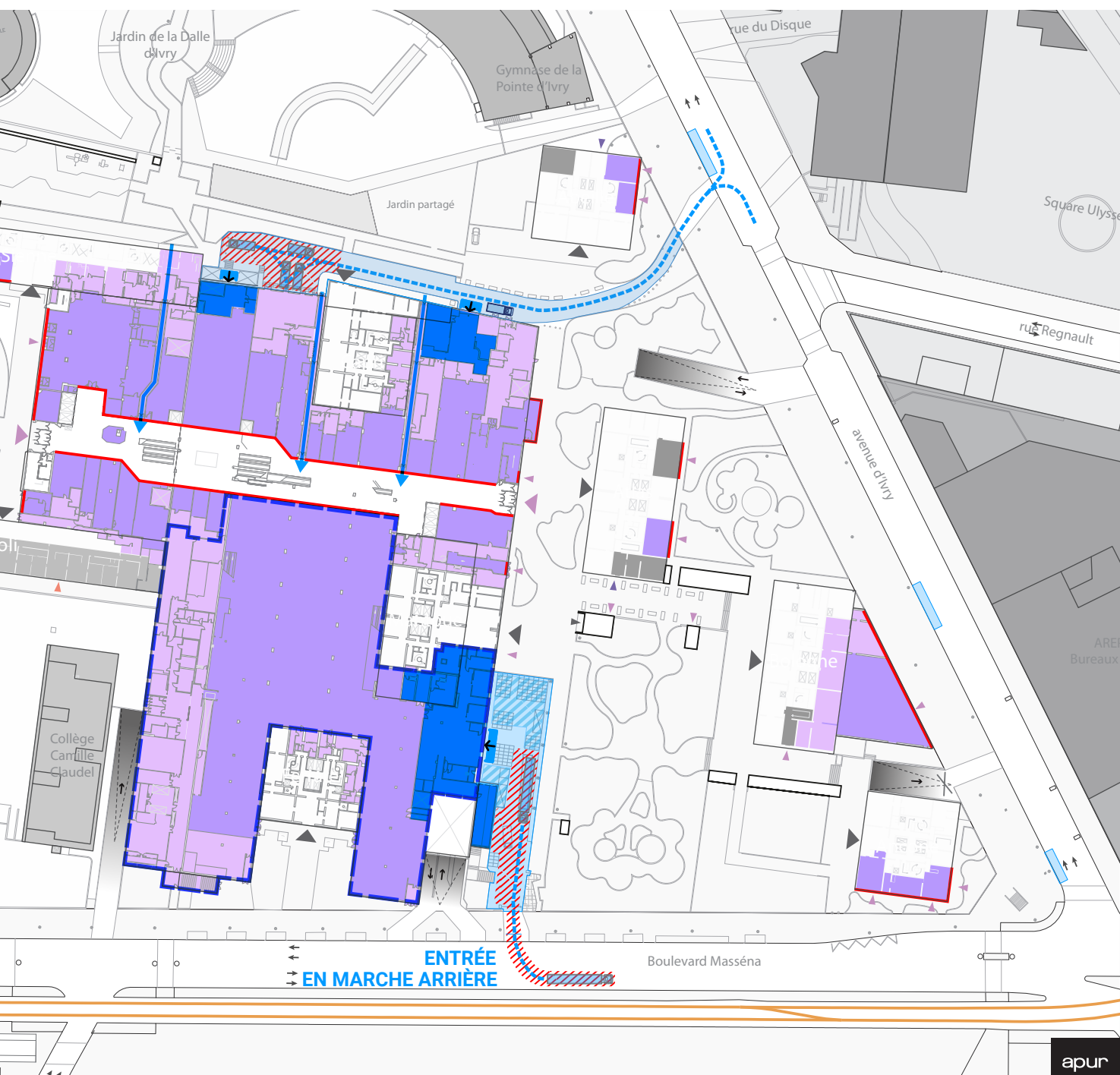




Sur les trois emprises de livraison de l'îlot Villa d'Este/place de Vénétie, deux d'entre elles impactent les espaces extérieurs concernés par l'étude.

-





L'aire de livraison de l'allée d'Ivry

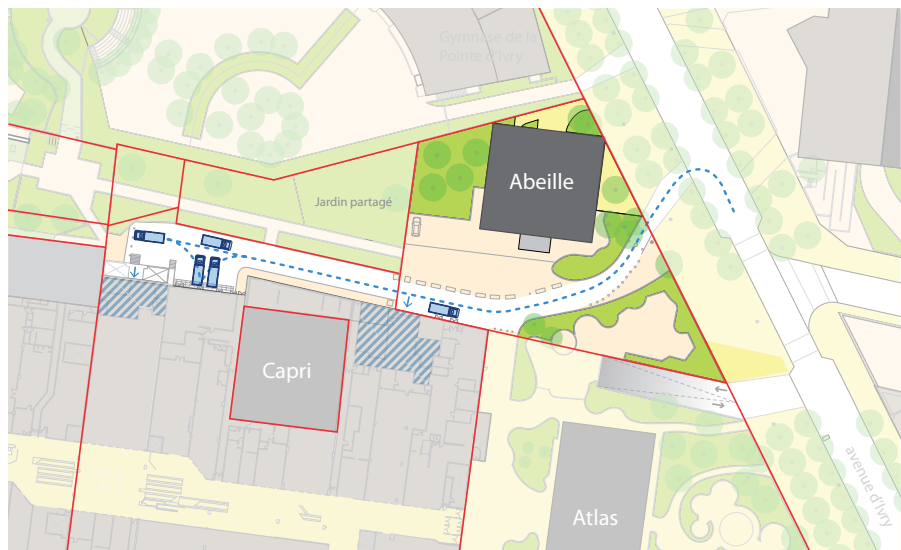
Accessible depuis l'avenue d'Ivry, elle dessert deux zones intérieures de logistiques dédiées aux enseignes de la galerie commerciale. Par ailleurs, trois issues de secours ouvertes sur la voie logistique sont utilisées pour l'approvisionnement direct à la galerie.

Située sur la dalle de couverture de la petite ceinture, qui autorise une charge maximum de 13t, elle ne permet pas l'accès de véhicules poids lourds et est pratiquée par des utilitaires (6,90m de long maximum). Cette voie est située sur les parcelles privées appartenant à 1001 Vies Habitat et à la copropriété horizontale Masséna-Choisy.

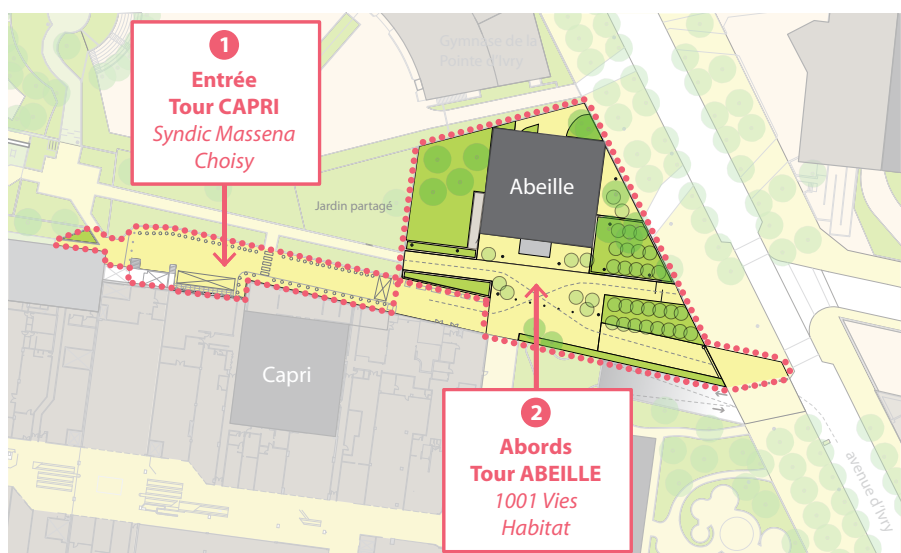
La configuration actuelle de cet accès pose les problèmes suivants soulevés au premier atelier :

- L'accès étroit et commun à tous les usagers (livraisons, piétons, vélos, stationnement) crée des conflits d'usage ;
- L'entrée ne comporte pas de contrôle d'accès, sur ce point le projet de requalification du pied de la tour Abeille, porté par 1001 Vies Habitat apporte des réponses en supprimant l'offre de stationnement actuelle en pied d'immeuble et la mise en place d'un contrôle d'accès ;
- L'accès à la tour Capri, par un trottoir étroit encombré de jardinières de protection doit être requalifié et rendu confortable ;
- La présence de stationnement deux roues motorisée sur des espaces non prévus à cet effet.

Face aux dysfonctionnements constatés, deux projets encore à l'étude proposent des évolutions.



État actuel



Les projets à l'étude

LE PROJET DE REQUALIFICATION DE LA TOUR ABEILLE

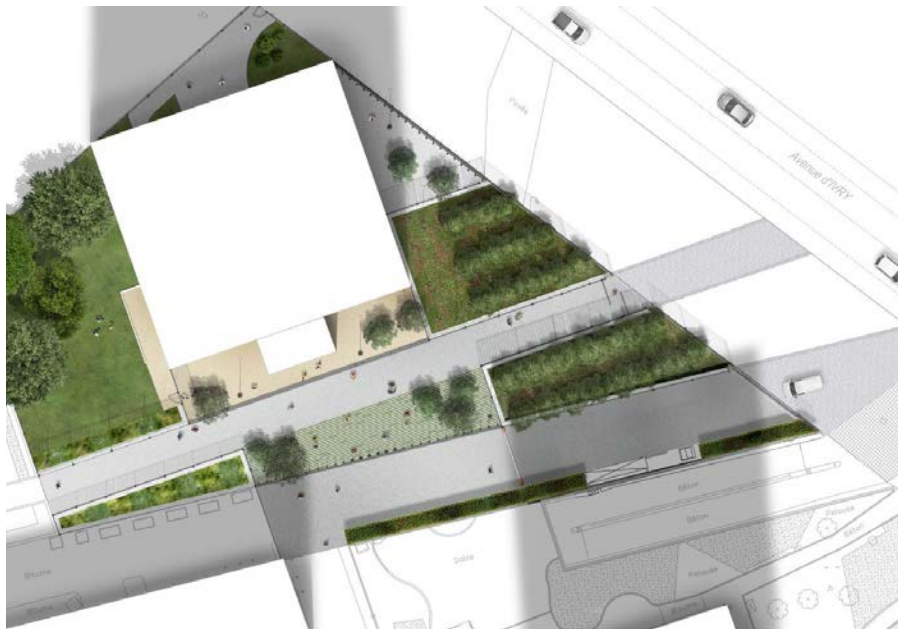
L'aménagement des abords de la Tour Abeille et de ses espaces communs en rez-de-chaussée, commandités par le bailleur 1001 Vies Habitat, au stade de l'Avant-Projet Sommaire.

Ce projet prévoit une reprise complète de l'aménagement actuel. Il propose une dissociation des flux véhicules et piétons. Sont aménagés un passage exclusivement piéton au pied de la tour, et une voie d'accès logistique le long de la trémie de parking. Le stationnement résidentiel est supprimé et un contrôle d'accès est instauré.

MOA : 1001 vies habitat

MOE : AIP, ADDA et Archétude

- Aménagement du Rez-de-chaussée de la tour Abeille (local vélo, extension du hall, local poubelle) et condamnation des colonnes de vide-ordure
- Aménagement de la voirie et des espaces plantés sur la parcelle de la tour Abeille : plantation, revêtement de sol, grilles, barrières.



Plan masse du projet d'aménagement des abords de la tour Abeille

L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA TOUR CAPRI

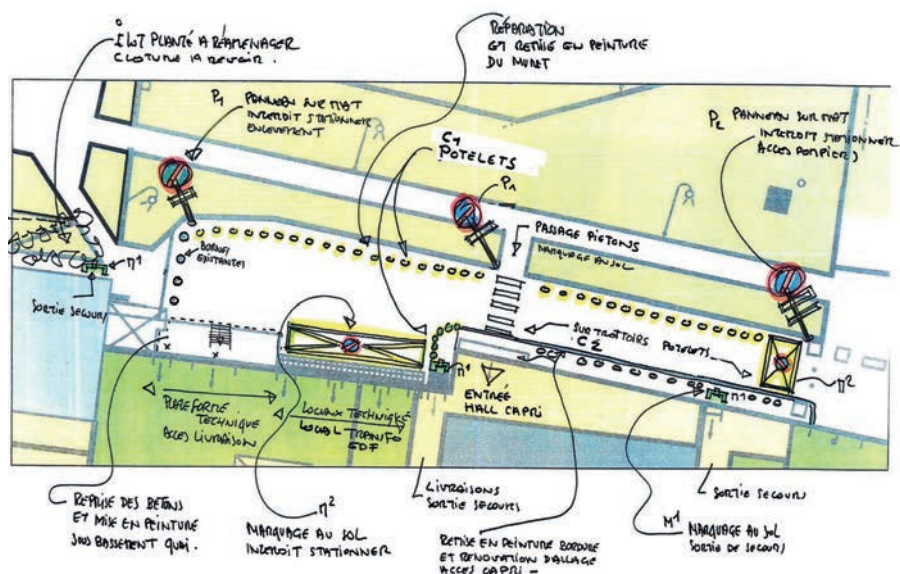
Commandité par la Copropriété horizontale de Masséna-Choisy, le projet, au stade de l'esquisse, vise à séparer les fonctions piétonnes et de livraison sur cet espace aujourd'hui aménagé pour les véhicules alors qu'il est l'accès piéton unique des habitants de Capri.

Ce projet propose une remise en état de l'existant comprenant la mise en place de potelets permettant de limiter les usages abusifs, et une reprise complète du marquage au sol et de la signalisation. Le projet prévoit également la rénovation des revêtements, murets, jardinières et trottoirs vétustes du site.

MOA : NCG Immobilier Syndicat Masséna-Choisy

MOE : Espaces TP + NordScape

- Aménagement de l'aire de livraison arrière du CCMasséna 13 + Remise en état d'une jardinière



Les propositions de traitement de la voie logistique présentées en atelier

Dans le cadre de la réflexion en cours sur un projet global, plusieurs scénarios d'aménagement ont été présentés pour ce secteur.

La volonté de requalification par 1001 vies Habitat du pied de la tour Abeille est unanimement appréciée, ainsi que le principe de suppression du stationnement, la volonté de végétalisation des espaces, le dispositif de résidentialisation, ou la mise en place d'un contrôle d'accès pour les livraisons.

Néanmoins, le premier scénario qui envisage la réalisation des deux projets à l'étude a soulevé les remarques suivantes :

- Le dispositif de séparation des flux piétons et logistique a pour conséquence de créer un espace, fermé par une barrière, exclusivement réservé à la fonction logistique ;
- La jardinière centrale, dimensionnée par la largeur de la barrière coulissante laisse peu d'espace aux circulations piétonnes ;
- L'orientation des cheminements et des vues privilégie la direction vers le jardin de l'allée d'Ivry au détriment de celle vers le centre commercial qui constitue pourtant la principale destination des piétons empruntant cet accès ;
- La voie logistique est dimensionnée pour deux files de circulation alors que l'existant n'est que d'une file. Il n'est pas souhaité d'élargissement de cette voie.

SCÉNARIO A



© Apur



Le projet 1001 Vies Habitat

© Archétude

SCÉNARIO B

Les scénarios B et C proposent l'aménagement d'un espace partagé, traité entièrement en aire piétonne sur lequel serait autorisée la circulation des véhicules de livraisons sur une largeur de 4m en circulation alternée. Ce dispositif permet de ménager des cheminements confortables de part et d'autre de la circulation des livraisons. La fermeture aux véhicules est assurée par des bornes escamotables sous contrôle d'accès, permettant une ouverture sur le trottoir de l'avenue d'Ivry sur l'ensemble de la largeur disponible. Ce dispositif est prolongé jusqu'à la tour Capri qui bénéficie d'un trottoir élargi face à son entrée. Concernant l'aire de livraison et de manœuvre, il est proposé dans l'un des scénarios de la clôturer.

Ces principes ont été unanimement préférés au dispositif du premier scénario et seront développés et précisés pour l'atelier 3. Plusieurs aspects restent à étudier :

- Le raccord à l'allée d'Ivry, cette configuration rendant difficile la mutualisation du ppc existant du parking
- Les mesures à prendre pour répondre au besoin de stationnement des deux-roues motorisés
- Les modalités du contrôle d'accès



© Apur

SCÉNARIO C



© Apur

L'aire de livraison Masséna

Accessible depuis le boulevard Masséna et située sur la parcelle de la copropriété Villa d'Este, elle est dédiée exclusivement à l'approvisionnement de l'hypermarché Casino. L'espace de livraison est composé d'une aire de manœuvre et d'un espace de stockage extérieur. La charge autorisée maximum est de 13T dimensionné pour des porteurs de 30T (12 tonnes à l'essieu). Elle est néanmoins utilisée par des utilitaires et des semi-remorques de 38T (16,5m de long). La question du renfort de la structure a été soulevée à de nombreuses reprises par plusieurs participants. Il est attendu que des études en ce sens soient réalisées afin de les rassurer ou le cas échéant de prendre les mesures nécessaires à la stabilité de la structure. L'aire de livraison comporte une partie dédiée au stockage de marchandise. Outre le problème des nuisances provoquées par le stockage extérieur, déjà

relevé dans l'atelier#1, on constate que ce stockage est permis par le surdimensionnement de l'emprise de l'aire de livraison

Le dimensionnement de l'aire de livraison ne permet pas le retournement des véhicules. L'accès depuis le boulevard Masséna s'effectue donc en marche arrière. Cette manœuvre qui croise les cheminements piétons et cyclables situés sur le trottoir est accidentogène et n'est pas conforme aux recommandations de la direction de la voirie en la matière qui proscrivent les accès en marche arrière. Par ailleurs elle impacte la circulation sur le boulevard Masséna.

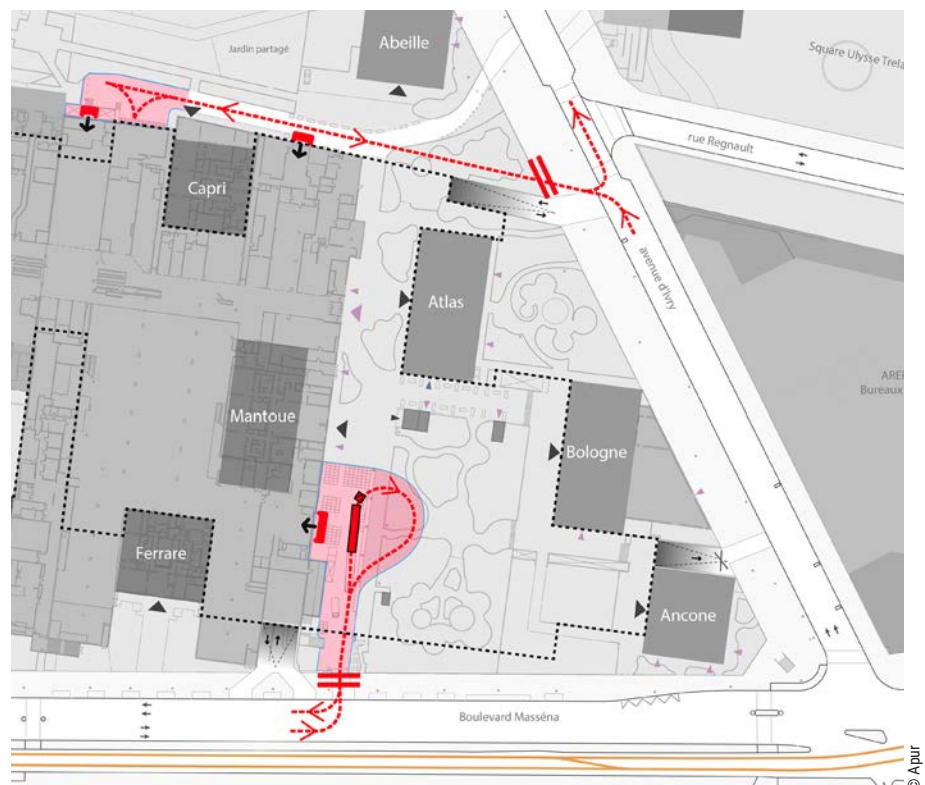
Il a été demandé à l'Apur d'explorer les dispositifs envisageables qui permettraient de ne plus avoir à faire cette manœuvre en marche arrière

Réception par les habitants

Lors de la présentation, chacune de ces alternatives a recueilli un avis négatif unanime. Les participants n'acceptent pas que l'aire logistique soit agrandie, ou que les flux traversent l'espace de cœur d'îlot. Au contraire, ils souhaitent qu'un travail soit entrepris avec le groupe Casino pour que

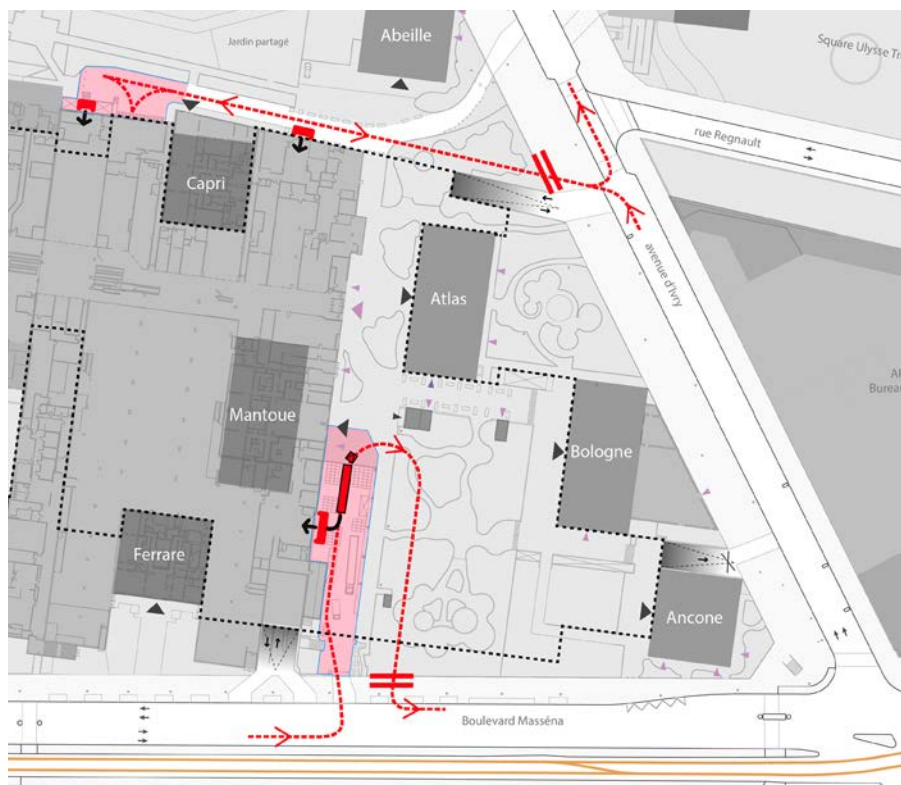
- l'emprise actuelle soit réduite au strict nécessaire notamment en supprimant le stockage ;
- Que soient entrepris des travaux de consolidation de la structure ;
- À ces conditions l'éventualité d'une construction qui viendrait couvrir l'aire de livraison a été jugée envisageable par plusieurs participants ;
- Les propositions d'aménagement de l'espace central qui traitent l'insertion paysagère de la zone de logistique en créant des espaces végétalisés le long de l'emprise ont été appréciées.

L'alternative 1 envisage l'entrée en marche avant (qui pose le problème du tourne-à-droite, accidentogène pour le trafic sur les maréchaux). L'aire de livraison est agrandie pour permettre le retournement des véhicules. Cette manœuvre nécessite un demi-cercle d'un rayon extérieur de 12m qui empiète sur l'espace vert du cœur d'îlot.



Alternative 1

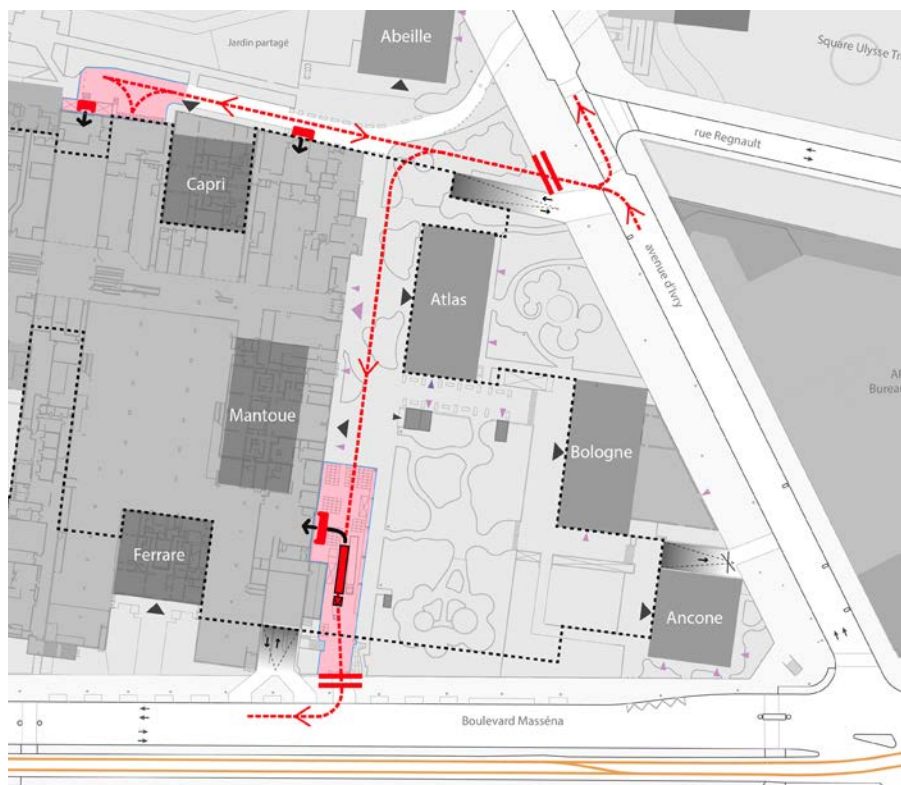
L'alternative 2 propose un accès en marche avant décalé vers l'est et envisage de faire passer les véhicules de livraison sur une voie mutualisée avec les cheminements piétons pour éviter un agrandissement de l'emprise de l'aire de livraison



Alternative 2

© Apur

L'alternative 3 propose de faire entrer les camions de livraison dans le cœur d'îlot par la voie de livraison au Nord du site, accessible par l'avenue d'Ivry. Ce fonctionnement permet d'éviter l'encombrement du boulevard Masséna et les marche-arrières. L'arrivée des camions par le Nord permet également d'optimiser l'encombrement du stationnement du véhicule lors du déchargement sur l'aire de livraison. C'est aussi le cas de l'alternative 2.



Alternative 3

© Apur

2.

Les scénarios présentés

Afin de répondre aux enjeux soulevés par le travail de diagnostic réalisé lors de l'atelier 1, l'Apur présente trois scénarios d'aménagement. Ces scénarios doivent être considérés comme des assemblages cohérents de dispositifs d'aménagement qui pourront ensuite être recomposés entre eux pour créer un scénario de référence à l'issue de l'atelier 3.

Les scénarios ont été présentés au moyen d'une maquette numérique 3D. Les déplacements dans la maquette en temps réel ont permis de montrer les projets sous plusieurs angles. Des vues fixes de cette maquette ont été reprises dans le plan A0 imprimé utilisé comme support du travail sur table.

À ce stade les dessins présentés doivent être considérés comme des esquisses de répartition fonctionnelle des espaces. Un travail de conception des aménagements et de programmation devra être réalisé par la suite.

Les trois scénarios ont en commun :

- La création d'espaces résidentialisés dont le périmètre varie selon les scénarios ;
- La création d'espaces verts qui devront répondre à la réserve inscrite au PLU ;
- Une suppression de l'ensemble des jardinières existantes ;
- La mise aux normes PMR des accès au cœur d'îlot et aux halls d'entrée des tours.

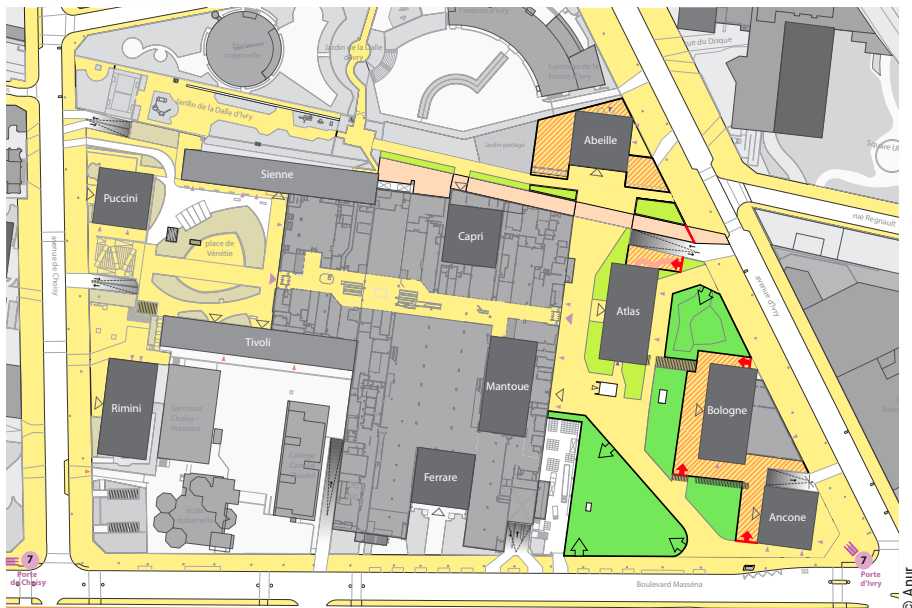
En séance, chacun des scénarios a été décrit dans son ensemble, néanmoins pour une meilleure clarté, leur présentation dans ce document est organisée en trois parties qui correspondent à trois secteurs dont les aménagements sont relativement indépendants :

- Le secteur du boulevard Masséna
- Le secteur de l'allée d'Ivry
- Le secteur de l'avenue d'Ivry

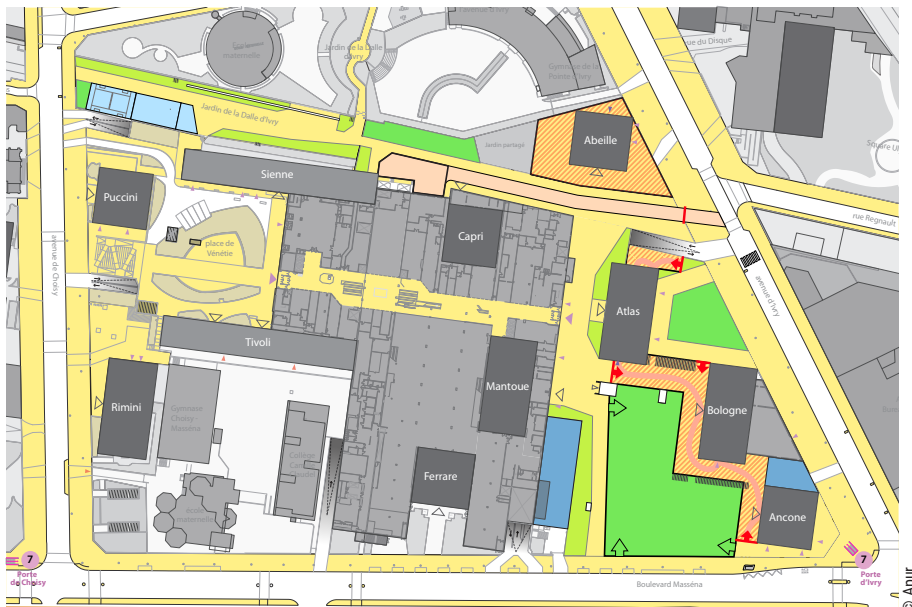
Les avis des participants sur les principes d'aménagement permettront d'établir les invariants et les éléments à préciser dans l'atelier #3.

-  Espaces verts
-  Accès aux espaces verts si fermés la nuit
-  Jardinières non accessibles
-  Espace de circulation ouvert 24h/24h
-  Espaces résidentialisés
-  Accès aux espaces résidentialisés
-  Contrôle d'accès véhicules
-  Clôtures hautes
-  Voie carrossable
-  Bâti créé

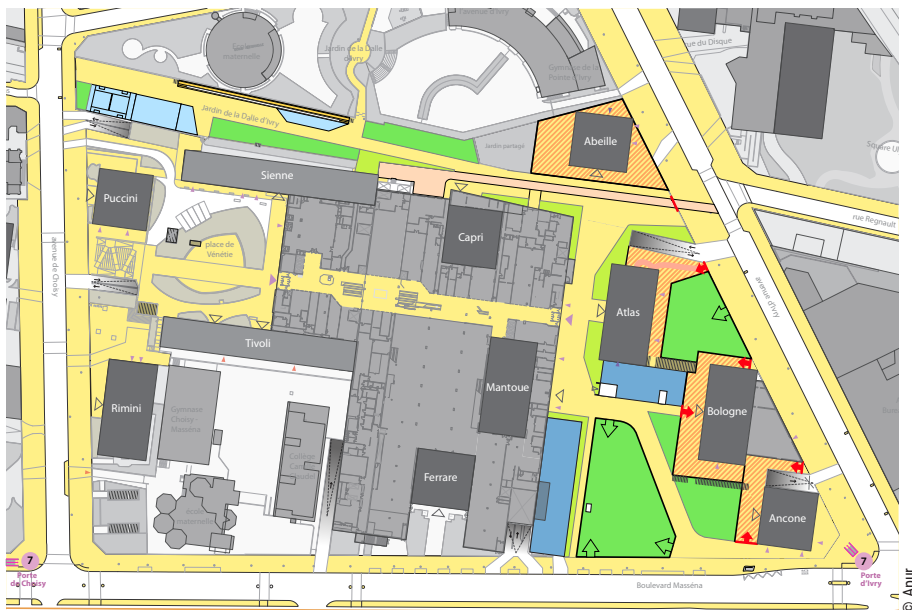
SCÉNARIO A



SCÉNARIO B



SCÉNARIO C



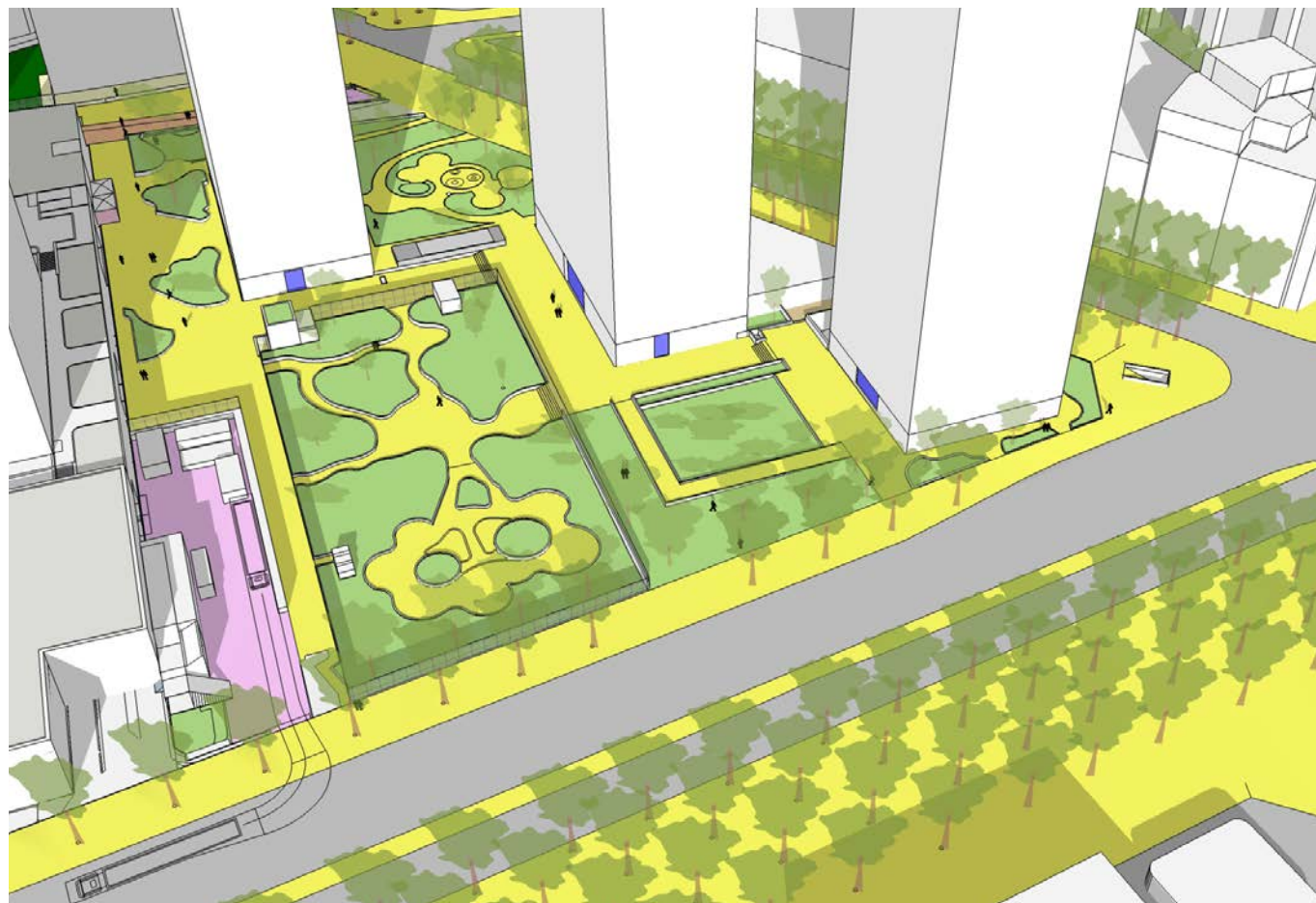
Le secteur du boulevard Masséna

Les trois scénarios cherchent à répondre aux objectifs suivants :

- Un trajet clair et lisible ouvert 24/24 entre le boulevard Masséna et le centre commercial ;
- Un espace vert le plus vaste possible ;
- La mise en place d'une nouvelle limite entre l'espace ouvert 24h/24 et les espaces de pieds d'immeubles résidentialisés ;
- Dans chacun des scénarios, les jardinières situées entre le trottoir et les commerces de la tour Ancône sont supprimées.

-  Espace de circulation ouvert 24h/24h
-  Voie carrossable avec contrôle d'accès
-  Espaces verts
-  Accès aux espaces verts si fermés la nuit
-  Jardinières non accessibles
-  Espaces résidentialisés
-  Accès aux espaces résidentialisés
-  Bâti créé

ÉTAT EXISTANT



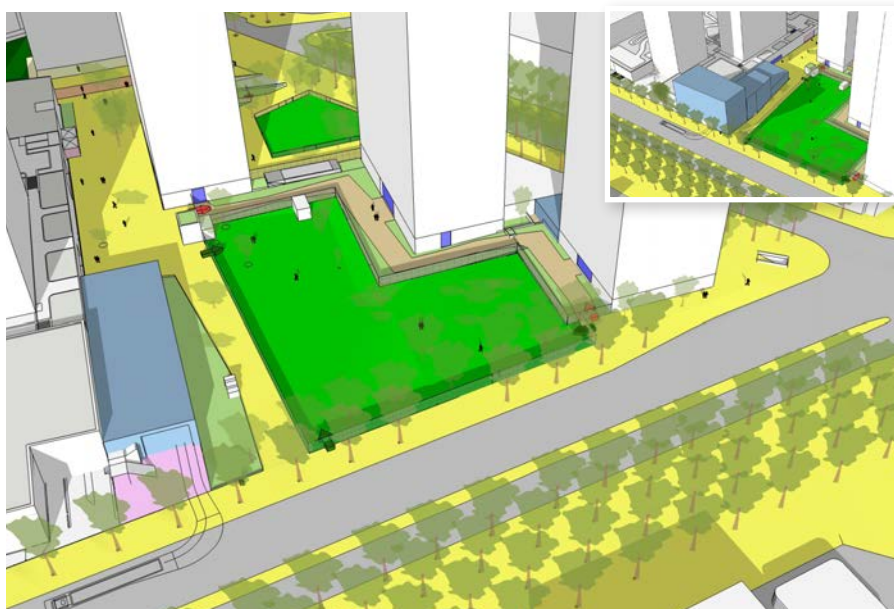
SCÉNARIO A

Le scénario A privilégie la relation la plus directe entre le centre commercial et la porte d'Ivry. L'allée centrale définit un espace vert clos, ouvert en journée seulement, s'appuyant sur la zone de logistique Casino dont la clôture est paysagée. Au nord de cette nouvelle voie, des espaces verts dont le statut, paysagé ou comprenant un usage, sont créés. La résidentialisation est réduite au minimum. Les tours Ancône et Bologne ont chacune leur propre espace de pied d'immeuble et leur adresse. Une variante avec construction d'un bâtiment en rdc sur le boulevard Masséna a été présentée (en vignette)



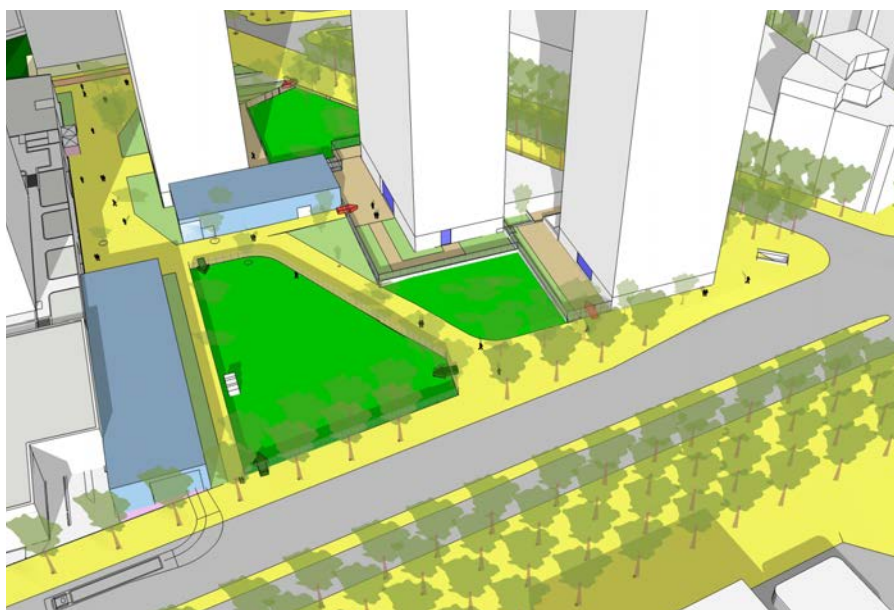
SCÉNARIO B

Le scénario B privilégie la création d'un espace vert le plus vaste possible d'un seul tenant. La traversée 24h/24 est maintenue le long de l'aire de livraison Casino sur une voie décalée permettant son insertion paysagère. L'aire de logistique est couverte. Un espace résidentialisé continu est partagé par Ancône Bologne et Atlas. une variante avec construction d'un bâtiment au-dessus de la zone de logistique a été présentée (en vignette)



SCÉNARIO C

Le scénario C préserve deux traversées 24/24. La voie diagonale est orientée pour permettre l'agrandissement de l'espace vert principal. Un local en R+1 est proposé. Il pourrait comprendre une boutique en rdc pour le point relai, et offrir une nouvelle adresse commerciale sur le cœur d'îlot et ainsi participer à son animation. L'aire de livraison est couverte par un bâtiment. Les tours Ancône et Bologne ont chacune leur propre espace de pied d'immeuble.

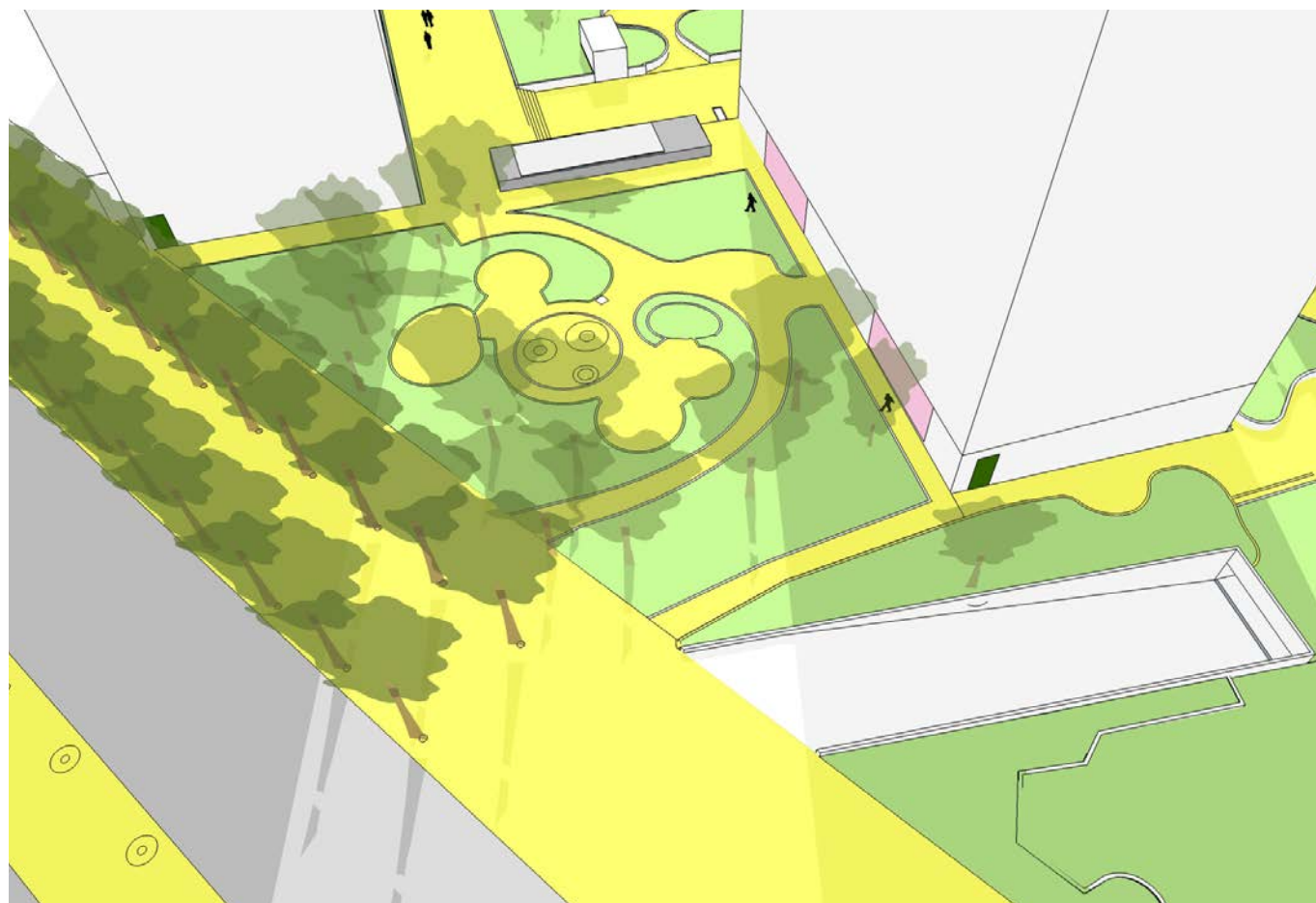


Le secteur de l'avenue d'Ivry

L'aménagement de l'espace entre l'avenue d'Ivry et l'arrière de la tour Atlas doit prendre en compte la présence de deux locaux commerciaux en rez-de-chaussée de la tour. Chaque hypothèse prévoit d'aménager un espace vert clôturé dont l'aménagement devra tirer parti de la pleine terre. Les accès à la tour Bologne et au local poubelle de la tour Atlas doivent être maintenus. Chaque scénario prévoit la suppression du passage situé entre la sortie de Parking et la tour Atlas.

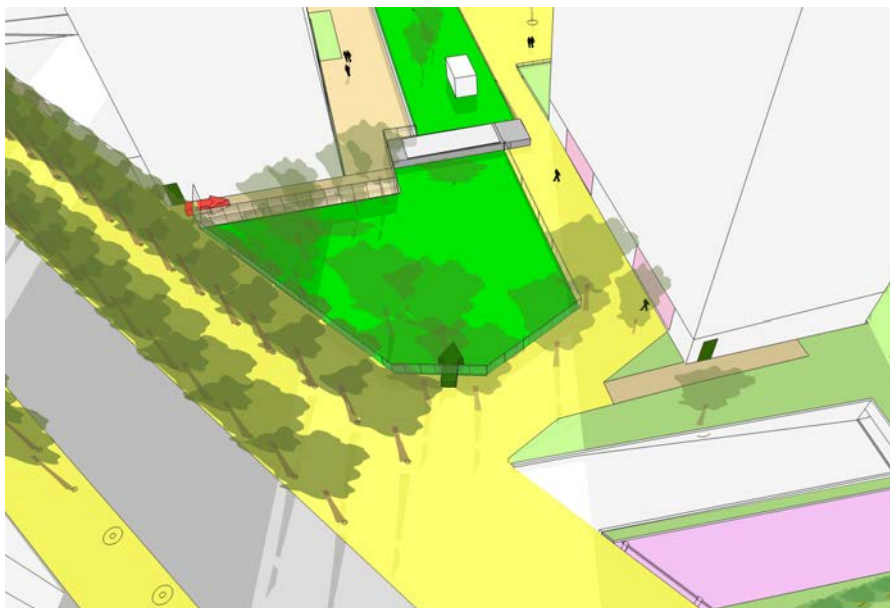
-  Espace de circulation ouvert 24h/24h
-  Voie carrossable avec contrôle d'accès
-  Espaces verts
-  Accès aux espaces verts si fermés la nuit
-  Jardinières non accessibles
-  Espaces résidentialisés
-  Accès aux espaces résidentialisés
-  Bâti créé

ÉTAT EXISTANT

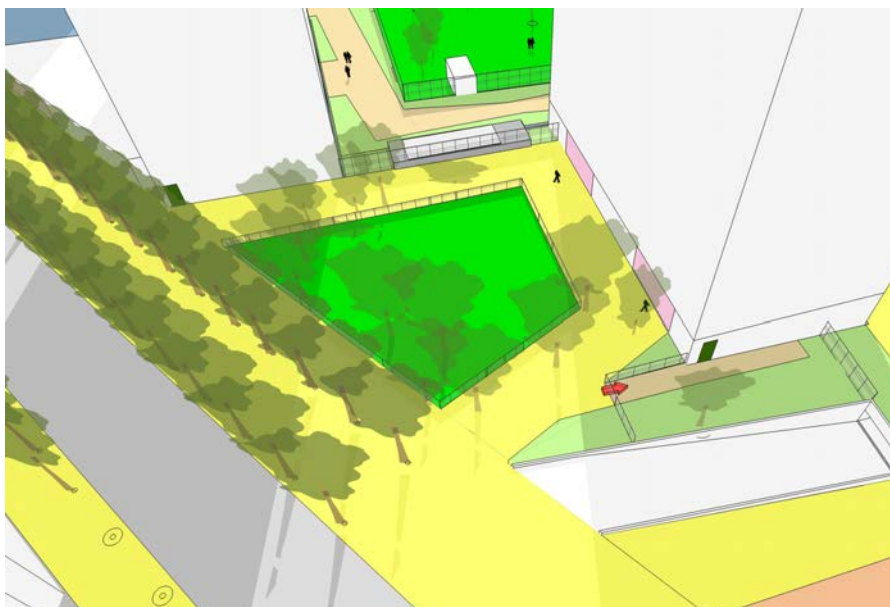


SCÉNARIO A

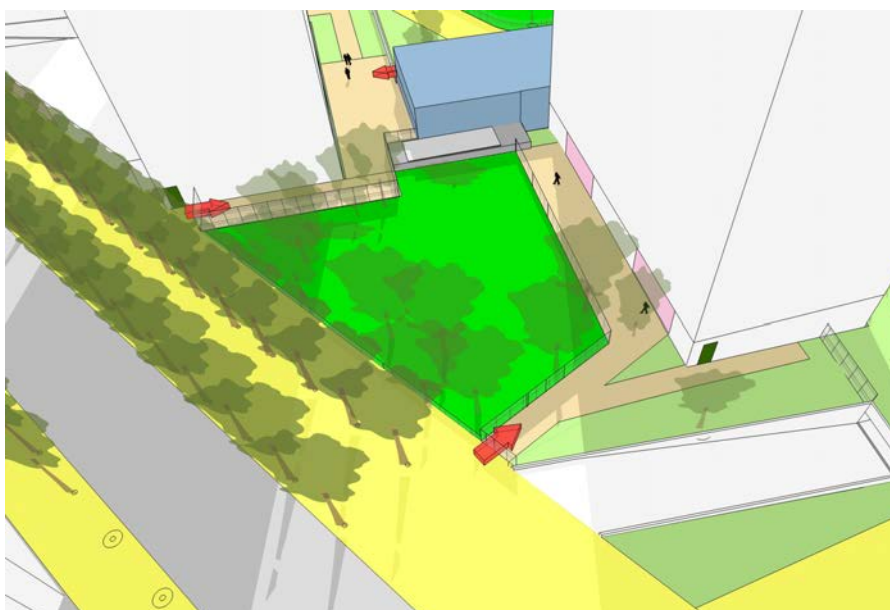
Le scénario A maintient la liaison entre cet espace et le secteur Masséna au moyen d'une voie élargie qui dessert les commerces et délimite l'espace vert. Un accès résidentiel est aménagé afin de conserver un rapport direct de la tour Bologne à l'avenue d'Ivry.

**SCÉNARIO B**

Le scénario B garde le principe d'un accès requalifié et ouvert 24h/24 aux commerces, sans permettre le passage entre Bologne et Atlas. La voie boucle vers l'allée d'Ivry pour ne pas constituer une impasse.

**SCÉNARIO C**

Le scénario C envisage la mutation des locaux commerciaux dans une fonction qui ne requiert pas de rapport direct à la rue (local d'activité, associatif, etc.) Cela permet une résidentialisation du pied de la tour. Un accès résidentiel est ménagé afin de conserver un rapport direct de la tour Bologne à l'avenue de la porte d'Ivry.

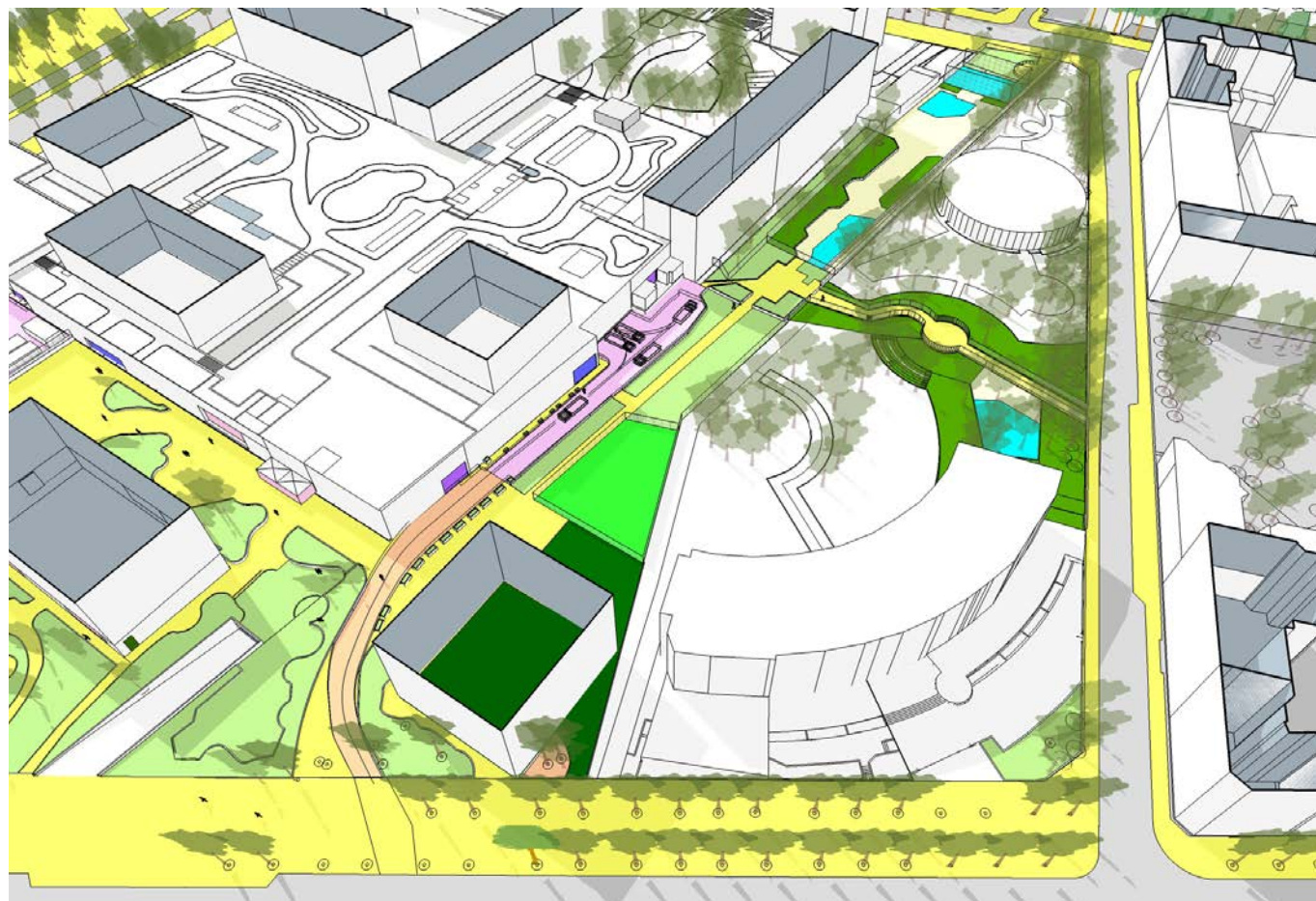


Le secteur de l'allée d'Ivry

Cet espace est l'une des entrées majeures de l'îlot. Il distribue d'un côté l'entrée du centre commercial qui ouvre vers le boulevard Masséna, de l'autre le jardin de la dalle d'Ivry qui crée le lien avec l'avenue de Choisy. Dans le cadre du projet 1001 Vies Habitat il est déjà prévu de le requalifier entièrement en supprimant notamment le stationnement existant au pied de la tour Abeille et en instaurant un contrôle d'accès. Le projet doit permettre de requalifier profondément les conditions d'accès à la tour Capri.

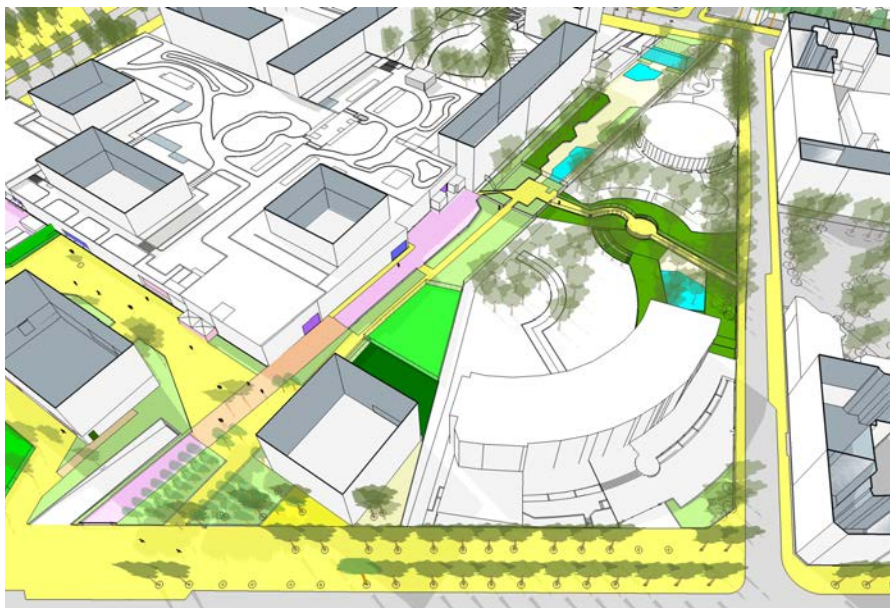
-  Espace de circulation ouvert 24h/24h
-  Voie carrossable avec contrôle d'accès
-  Espaces verts
-  Accès aux espaces verts si fermés la nuit
-  Jardinières non accessibles
-  Espaces résidentialisés
-  Accès aux espaces résidentialisés
-  Bâti créé

ÉTAT EXISTANT



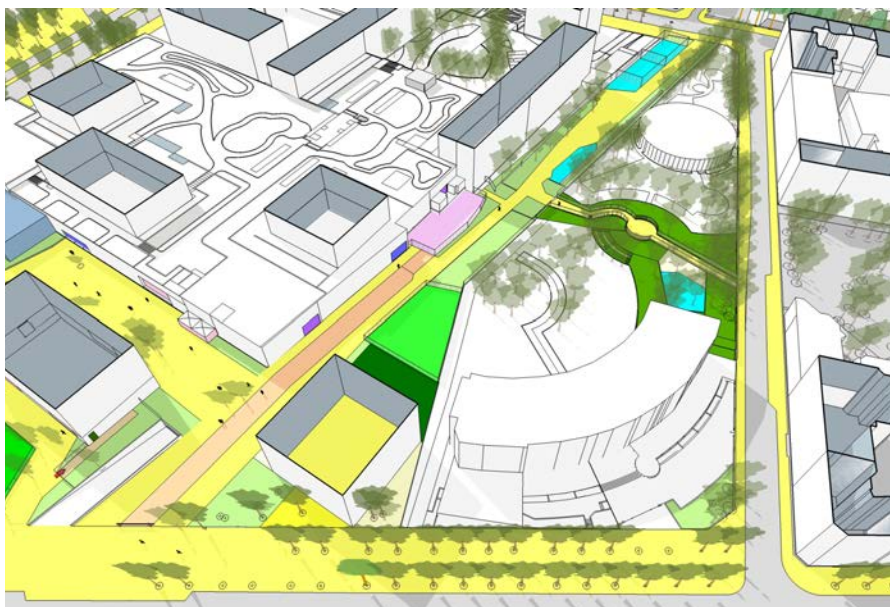
SCÉNARIO A

Le scénario A reprend le projet proposé par 1001 Vies Habitat avec un principe de séparation des flux logistiques et piétons, déjà décrit dans le chapitre sur la logistique. Le jardin de la dalle d'Ivry dont la requalification est à l'étude par la direction des espaces verts de la ville de Paris (DEVE) n'est pas modifié.



SCÉNARIO B

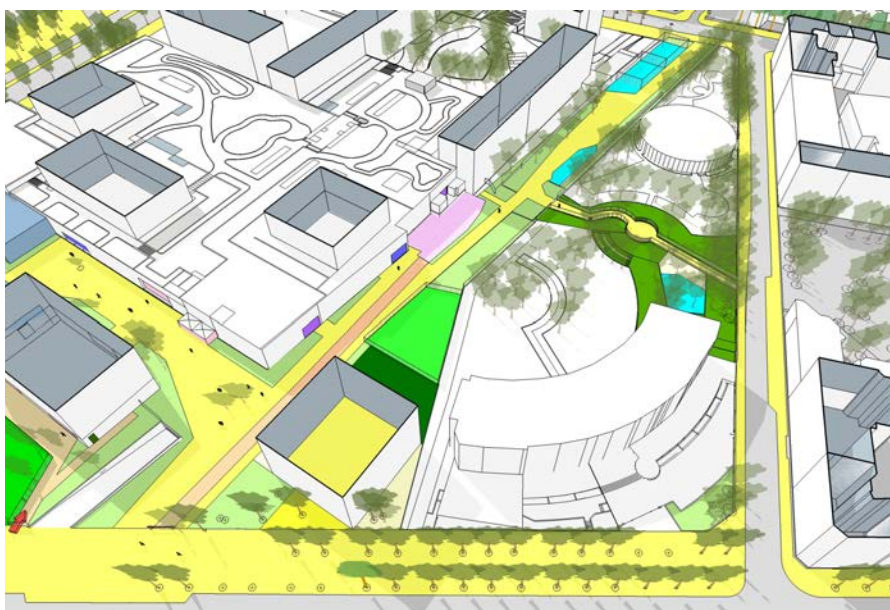
Le scénario B propose un traitement en espace partagé dans lequel la voie logistique traverse l'aire piétonne en son centre pour permettre de part et d'autre des chemine-ments confortables, en particulier pour accéder à la tour Capri. Le dimensionnement à deux voies du scénario A est conservé. Il est proposé de clôturer l'aire de manœuvre. Le Jardin de la dalle d'Ivry est ouvert 24h/24. À cet effet le terrain de sport coté avenue de Choisy est "pivoté" afin d'ouvrir largement le jardin sur l'avenue. Dans cette hypothèse les jeux pour enfants devraient être remplacés par exemple par des agrès sportifs compatibles avec un espace ouvert 24h/24.



SCÉNARIO C

Le Scénario C reprend le principe du scénario B en réduisant la voie logistique à une seule file, comme c'est le cas aujourd'hui.

Le tracé privilégie l'élargissement du trottoir qui permet l'accès à la tour Capri. La trémie est bordée d'une jardinière. Ce scénario reprend le principe d'ouverture du jardin 24h/24.



3. Travail en groupe

Le déroulé de la séance

Suite à la présentation en plénière les participants ont été invités à se répartir en trois groupes pour réagir aux propositions autour d'un panneau A0 reprenant les trois scénarios ainsi que les éléments présentés sur la logistique (panneau ci-contre). Pendant ce travail d'environ 30 minutes, les participants ont rempli le questionnaire ci-dessous sur lequel ils ont exprimé leur appréciation des dispositifs présentés. Il leur a été demandé de réa-

gir en particulier sur les cheminements, la résidentialisation et les espaces verts, et sur les alternatives de fonctionnement de la logistique.

Les trois tables ont désigné un rapporteur pour synthétiser en plénière les remarques sur les scénarios. De nombreuses remarques émises en plénière ont été reportées dans les questionnaires prévus à cet effet.

QUESTIONNAIRE REMPLI PAR LES HABITANTS LORS DE L'ATELIER (CI-DESSOUS)

PLAN AU FORMAT A0 UTILISÉ POUR L'ATELIER (CI-CONTRE)

apur PARIS Villa d'Este-Atelier n°2 - 4 décembre 2019

Scénario A
Comment qualifiez-vous les cheminements ouverts par rapport à vos usages ?
→ On a une réhabilitation "ouverte" cad commune aux 3 tours, en pied, d'immeuble pour le cheminement et pour inclure d'effaces verts dans ce périmètre.
→ on inclut plus notamment Atlas, c'est intéressant

Comment qualifiez-vous les espaces résidentialisés ?
→ grand poumon en triangle, qui repousse les minimes Corus en périphérie + réduction de l'aire allouée au stockage

Scénario B
Comment qualifiez-vous les cheminements ouverts par rapport à vos usages ?
→ circulation trop fractionnée

Comment qualifiez-vous les espaces résidentialisés ?
→ boyau en pig pay

Comment qualifiez-vous les différents espaces verts ?
→ très coupés
Trop de

Scénario C
Comment qualifiez-vous les cheminements ouverts par rapport à vos usages ?
→

Comment qualifiez-vous les espaces résidentialisés ?
→ émiettement

Comment qualifiez-vous les différents espaces verts ?
→

Logistique - Alternative 1, 2 et 3
Quelle est votre appréciation des alternatives proposées ?
Dans tous les cas, des usages apparaissent dans les espaces verts. Plantes en pleine terre de vrais sujets

au pied d'Atlas, de végétation ailleurs.

apur PARIS Villa d'Este-Atelier n°2 - 4 décembre 2019

Scénario A
Comment qualifiez-vous les cheminements ouverts par rapport à vos usages ?
→ d'avoir une liaison mais attention aux scooters
car beaucoup de scooter mais aller M2

Comment qualifiez-vous les espaces résidentialisés ?
→ proposition d'avoir une zone commune → mais ajout de Atlas (cf. Atlas)

Comment qualifiez-vous les différents espaces verts ?
→ d'avoir une zone à distance de la zone de livraison

Scénario B
Comment qualifiez-vous les cheminements ouverts par rapport à vos usages ?
→ trop proche de la rue actuelle → entre d'avoir des passages à côté de zone de livraison

Comment qualifiez-vous les espaces résidentialisés ?
→ ne fonctionne pas par rapport aux surfaces actuelles
→ "M2 pendant entre de l'entrée"

Comment qualifiez-vous les différents espaces verts ?
→ d'avoir jardin central → faire à l'écart, marche rectiligne

Scénario C
Comment qualifiez-vous les cheminements ouverts par rapport à vos usages ?
→ liaison d'avoir mais pas long de la logistique → pourquoi la mise en distance

Comment qualifiez-vous les espaces résidentialisés ?
→ idem rend gracieux

Comment qualifiez-vous les différents espaces verts ?
→ Proport → intégrer les espaces verts en bas compense dans la Riel

Logistique - Alternative 1, 2 et 3
Quelle est votre appréciation des alternatives proposées ?
→ Remarque : Jardin d'été pas trop remarquable
→ s'exprime l'ancien boulevard
→ d'abord au principe résidentialiser
→ + grand ?
→ actuel ? première jardin beaux ?
→ "notre quel peut ?
→ vraiment résidentialiser

apur  **VILLA D'ESTÉ-ATELIER** PARIS

Etat Existant

Scénario A



Scénario B



Scénario C



Vue depuis le boulevard Masséna



Vue depuis le boulevard M

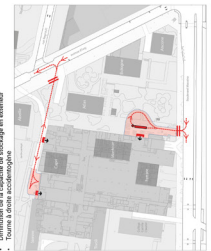


La logistique



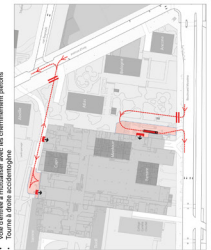
Alternative 1

- Alternative 1**
- Extension de l'aire logistique pour permettre le retour-



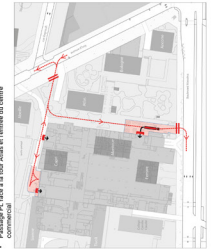
Alternative 2

- Alternative 2** - Extension de l'aire logistique pour permettre le retournement



Alternative 3

- ### Alternative 3
- Aire logistique transverse



Etat Actuel

- [illegible]

Synthèse de l'atelier n°1

- [illegible]

Etat Foncier

- [illegible]

Plan de sécurité

- | | |
|---|---|
|  | Accès vélo - engins |
|  | Vote - engins 3m pour Centre Commercial |
|  | Cherchement 1 Allée pour RSH |
|  | Issues de secours |
|  | Poste de Sécurité |
|  | Poste de Sécurité secondaire |
|  | Limites d'implémentation des voies-échelles |

Déchets

-  Local Ordure Ménagère en BAC
-  Local Wide-Ordure en BAC
-  Bacs à ordures collectés sur espace public
-  Bacs à ordures collectés sur espace privé
-  Chemin emprunté pour sortir les bords

Synthèse des remarques sur les cheminements

Dans les questionnaires et pendant la restitution en groupe, les éléments suivants ont été évoqués de manière récurrente :

- Le cheminement en diagonale entre le métro et le Centre Commercial correspond bien aux usages actuels de l'espace ;
- Le cheminement Nord-Sud le long de l'espace de livraison est moins important mais doit être conservé au moins en journée, pour atteindre le métro Porte de Choisy et le T9 ;
- L'axe piéton passant par le jardin de la dalle doit être conservé et renforcé ;
- Des dispositifs doivent être mis en place pour éviter les rodéos de scooter.
- Les aménagements devront être adaptés au PM
- Les espaces de circulation devront être bien éclairés la nuit

LÉGENDE

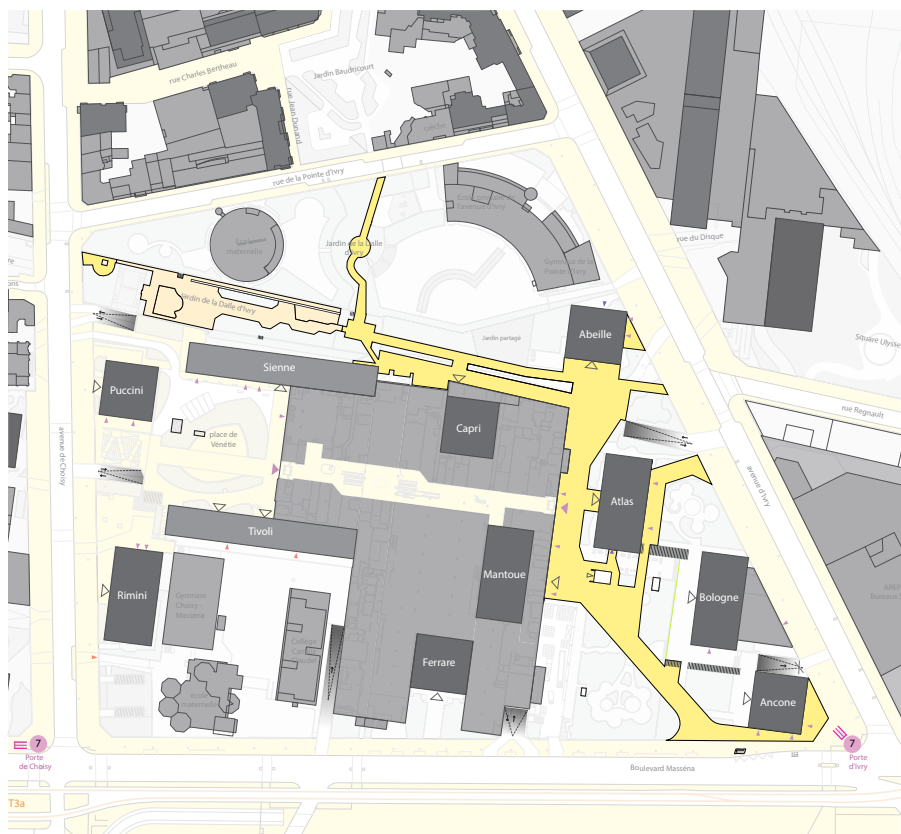
Avis négatif

Avis positif

Proposition formulée en atelier

SCÉNARIO A

- Traversée en diagonale utile et efficace pour aller «droit vers Géant».
- Bonne visibilité entre le Centre Commercial et la Porte d'Ivry.
- Cheminement fluides, plus ouverts et entourés de verdure.
- L'accès des véhicules à l'îlot doit être contrôlé.
- Les habitants de la Tour Mantoue doivent faire un détour pour rejoindre la porte de Choisy et le futur tramway.
- Aménagement de la cohabitation piétons/voie pompiers comme la rue Simone Weil.
- Préserver un passage dans l'espace vert côté logistique Casino.
- Les jardins doivent être ouverts en journée
- Créer un accès à la sortie de secours dans le jardin.
- soulager la dalle au niveau de l'aire logistique en créant une barrière plus légère.



SCÉNARIO B

- Pour une continuité allée Capri - Jardin public.
- L'espace entre Ancône et Bologne est problématique, créateur de nuisances aujourd'hui. Une construction ici est envisageable.
- Trop d'angles, circulation compliquée, sans perspective visuelle.
- La tour Bologne est isolée derrière des espaces verts.
- Cheminements peu pratiques.
- Pas assez de passage piéton une fois le jardin fermé le soir.
- Circulations trop fractionnées, boyau en zigzag.
- Circulations trop similaires à celles de la situation actuelle.
- Contre le fait d'avoir du passage à côté de la zone de livraison.
- l'espace vert derrière Atlas doit être fermé pour éviter les nuisances le soir.

SCÉNARIO C

- Traversée en diagonale utile et efficace.
- Passage le long de l'aire de livraison peu qualitatif.
- Entrée avec barrière pour les scooter mais PMR.
- Est-ce que des parkings vélo et moto sont prévus ?
- Il faudrait prévoir un éclairage important de tous les espaces de circulation.



Synthèse des remarques sur les espaces résidentialisés

Dans les questionnaires et pendant la restitution en groupe, les éléments suivants ont été évoqués de manière récurrente :

- Les espaces résidentialisés sont une bonne réponse aux problèmes de la Villa d'Este. Même si la table n°2 a ouvert le sujet en posant la question de la nécessité de la résidentialisation ;
- Un accès au PC sécurité de Bologne depuis Ancône et Atlas doit être assuré ;
- La configuration des accès résidentialisés ne doit pas créer trop de recoins ni de barrière entre les tours ;
- Un accès au relais-colis en sous-sol doit être assuré depuis un rez-de-chaussée ouvert à tous.

LÉGENDE

Avis négatif

Avis positif

Proposition formulée en atelier

SCÉNARIO A

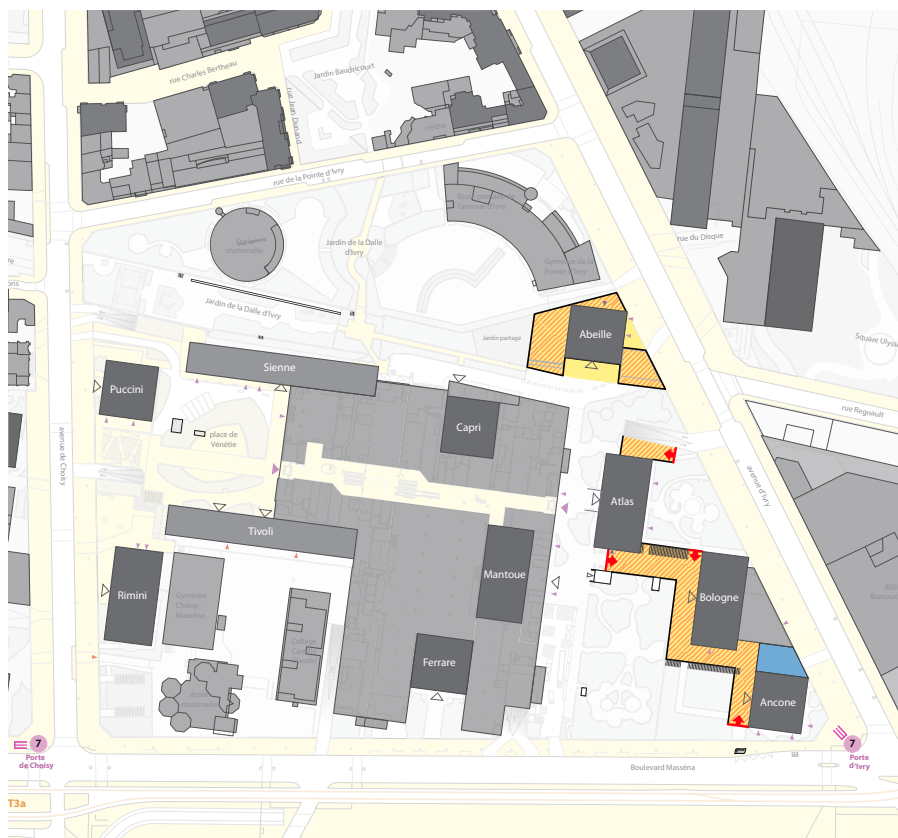
- Résidentialisation commune à plusieurs tours.
- Les espaces résidentialisés sont importants pour les résidents.
- Il manque un chemin direct entre le PC Sécurité central et Atlas et Ancône.
- Déplacer la grille d'accès à l'espace résidentialisé pour donner accès au PC Sécurité.
- Ajouter un accès résidentialisé à la tour Atlas relié aux autres tours.



SCÉNARIO B

- Il manque un chemin direct entre le PC Sécurité central et Atlas et Ancône.
- Espaces résidentialisés en zigzag.

- L'espace entre Ancône et Bologne est problématique, créateur de nuisances aujourd'hui. Une construction ici est envisageable.

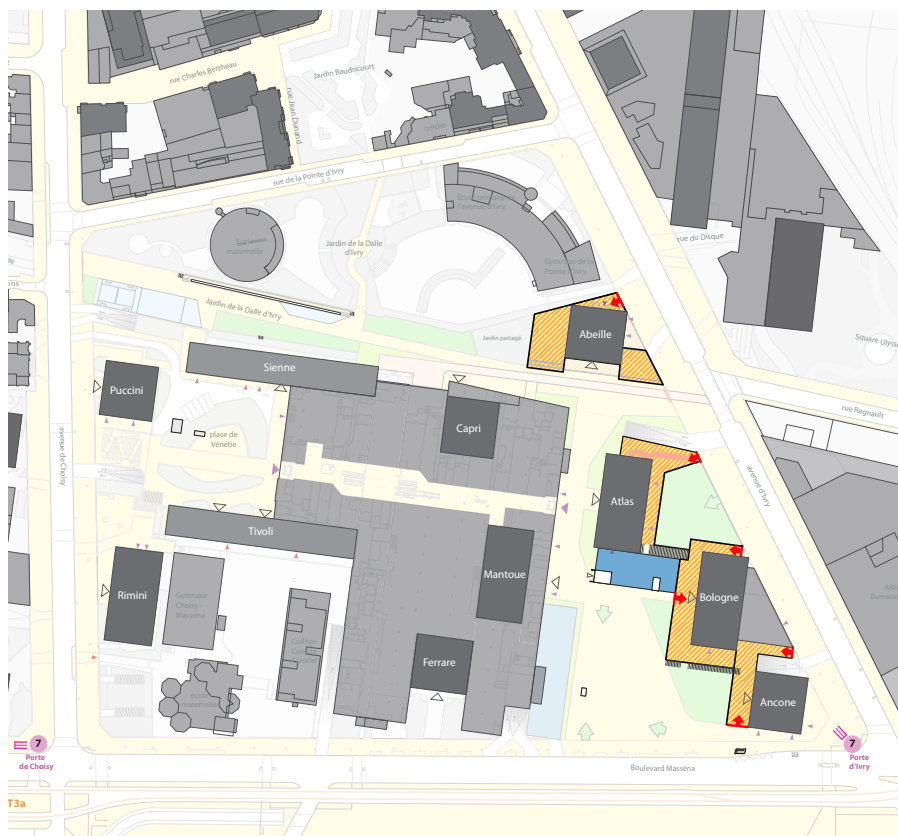


SCÉNARIO C

- Il manque un chemin direct entre le PC Sécurité central et Atlas et Ancône.
- Espaces résidentialisés «émiétés»
- Aucun des scénarios ne prévoit un espace résidentialisé pour la tour Capri.

- Bati intéressant pour espaces de réunion des conseils syndicaux de copropriétés.

- Les constructions bâties ne sont pas souhaitées dans un quartier déjà très dense qui a besoin de respiration.



Synthèse des remarques sur les espaces végétalisés

Dans les questionnaires et pendant la restitution en groupe, les éléments suivants ont été évoqués de manière récurrente :

- Les espaces verts sont plébiscités en général, préférés notamment aux constructions bâties. Les variantes des scénarios A et B comprenant des constructions nouvelles ont posé problème à de nombreux participants qui considèrent que le quartier est suffisamment dense et privilégient la création d'espaces verts à la construction de nouveaux bâtiments ;
- Le principe de végétalisation en pied de tour est apprécié ;
- La gestion des espaces verts est un élément prioritaire à considérer pour l'aménagement. Ils doivent être fermés la nuit, et facilement contrôlables.

LÉGENDE

Avis négatif

Avis positif

Proposition formulée en atelier

SCÉNARIO A

- Les «jardinets» devant Atlas sont bien.

- Les espaces verts sont nombreux, ils doivent tous être surveillés, ce qui est plus difficile à faire que pour un grand espace vert.
- Attention à ne pas couper d'arbres.
- Prévoir la fermeture de l'espace vert situé devant Ancône.
- Des plantations en pleine terre de vrais sujets sont recommandés au pied d'Atlas.
- Des usages apaisants sont souhaités sur les espaces verts.



SCÉNARIO B

- Espace vert bénéfique pour lutter contre l'îlot de chaleur.
- Un grand espace vert est plus facile à gérer que plusieurs petits.

- Un grand jardin central favorise le squat et les marchés nocturnes.
- Espace vert trop grand.
- Pas suffisamment d'espace vert pour Capri.

- Favoriser plusieurs petits espaces verts, plus conviviaux.
- Tous les espaces verts doivent être fermés la nuit.
- Quelle évolution foncière du Jardin Gecina ?



SCÉNARIO C

- Bonne répartition des espaces verts.

- Trop de recoins dans les espaces verts.
- Les espaces verts plus petits et les jardinières doivent être évités au maximum ou ne pas être accessibles.

- Les constructions doivent avoir un toit végétalisé, pour les habitants des tours dont les fenêtres donnent au-dessus.



Atelier #2 - Projet Villa d'Este

RESTITUTION DES ÉCHANGES DU 04 DÉCEMBRE 2019

Dans le cadre de son programme de travail partenarial, l'Apur s'est vu confier l'élaboration d'une étude urbaine selon une démarche participative sur les espaces extérieurs de Villa d'Este et du jardin de la dalle d'Ivry. Initiée au printemps 2019, la démarche doit aboutir à la définition d'un projet sur les espaces non bâtis du secteur Villa d'Este et de ses conditions de mise en œuvre à l'été 2020.

La configuration des espaces libres est aujourd'hui source de multiples dysfonctionnements qui produisent un environnement dégradé, dont le système de gestion, principalement privé, n'est pas adapté à l'étendue et à la configuration des espaces qui jouent de surcroît le rôle d'espace public.

Face à ce constat, il est nécessaire d'élaborer et partager une vision urbaine, architecturale et paysagère d'ensemble et un projet s'appuyant sur les atouts du quartier : vitalité commerciale, mixité des fonctions et mixité sociale.

Ce document restitue la teneur des échanges autour de la consolidation du diagnostic et des premières pistes d'aménagement lors du second atelier qui réunissait habitants, usagers, propriétaires et gestionnaires du secteur, le 04 décembre 2019.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris.

Ses partenaires sont :

